

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4140 du Jeudi 25 Août 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

Majorité et opposition, en équilibre précaire



Les membres de la nouvelle assemblée

ENSEIGNEMENT GENERAL

Moukondo aura son lycée!

(P11)

FECOFOOT

Le processus des élections acté par Patrice Motsépé en visite au Congo



Patrice Motsépé en séance de travail avec la FECOFOOT (P.15)

PATRIMOINE

Sixième édition du festival de la SAPE à Brazzaville

(P.13)

EDITORIAL

Retour aux ronrons ou mutations en perspectives ?

CANAL+

PROMO LIPANDA+

30 JOURS OFFERTS

PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE
PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

VOUS DEBUTER SUR	RENCHERISSEZ VOUS A	CHANGEMENT
ACCESS 5 500 FCFA/MOIS	EVASION 11 000 FCFA/MOIS	EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS
VOUS DEBUTER SUR	RENCHERISSEZ VOUS A	CHANGEMENT
EVASION 11 000 FCFA/MOIS	EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS	TOUT CANAL+ 44 000 FCFA/MOIS

06 877 92 92
CANAL+ CONGO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Père Jean Missongo rappelé à Dieu

Nous avons appris avec une vive émotion la triste nouvelle du rappel à Dieu du père Jean Missongo, affectueusement appelé «Ya Jean» par ses proches, prêtre moine bénédictin relevant du diocèse de Kinkala, ayant résidé à Brazzaville, chez les Petites sœurs des Pauvres, où il a passé ses derniers jours de vie terrestre. Le décès est survenu le dimanche 21 août 2022, vers 5h, à Brazzaville. Prêtre jovial, généreux, social et attentif à la détresse des autres, père Jean Missongo a été un homme humble, de grande charité, ouvert à tous sans exception sachant apporter sa dose de compassion, de réconfort et de soutien multiforme

à ceux qui étaient dans le besoin. Très remarquable par son sens de l'humour et sa disponibilité à écouter toutes les personnes qui l'approchaient, père Jean Missongo était un artisan de gros calibre de la pastorale de proximité envers les plus démunis. Ordonné prêtre en 1979, père Jean Missongo avait célébré ses 70 ans d'âge, il y a plusieurs années, en l'église Saint Esprit de Mougali. En attendant le programme officiel de ses obsèques, La Semaine Africaine présente ses sincères condoléances au clergé et à la famille biologique du disparu.



G.W. B.

LE MOT DE L'HONORABLE THIERRY HOBIE SUITE A LA DISPARITION INOPINEE DE MONSIEUR AZAD DOKO DU JOURNAL LA SEMAINE AFRICAINE

Mon regretté cher Azad
DOKO,

Les mots me manquent pour exprimer ton trépas. De même, je refuse de croire que ta disparition survienne quelques heures après que tu aies publié un article me concernant dont je t'avais soumis pour publication. La Semaine africaine n°4137 du 04 Août 2022 porte effectivement cette publication, et c'est bien toi Azad qui se chargea de me le dire au téléphone. Le 10 Août 2022 tu nous quittes définitivement. Le scandale est au paroxysme, la digestion de ta disparition totalement impossible pour moi. Honnêtement, je n'arrive pas à la qualifier, car elle suscite en moi une double émotion : la peur et la tristesse. Je te pleure sans larmes. Le positif dans ce fait cependant c'est que grâce à ta disparition, je réalise le caractère théâtral de la présence de l'homme dans le monde. Du coup, je conclus de ce que la vie de l'homme n'est qu'un simple fantasme, et que pour être heureux, il faut refuser de la prendre au sérieux.

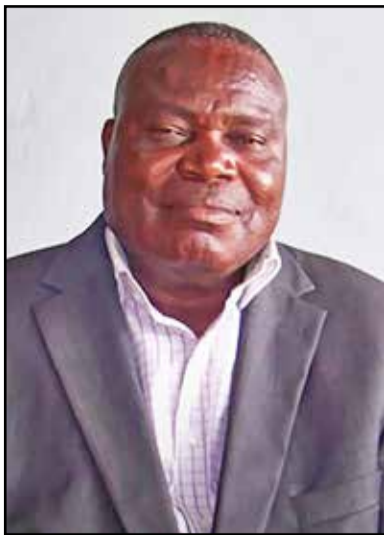
C'est quoi finalement la

mort?

- Sa dimension lyrique l'a fait accepter comme étant négative ou positive;
- Son caractère majestueux l'impose à tout homme qu'importe le statut social, ce qui fait d'elle inévitable et toute puissante;
- Elle ridiculise non seulement les consciences les plus averties, mais aussi celles qui se cachent derrière un prétendu stoïcisme, parce qu'elle est imprévisible et intempestive.

Au-delà de tout, la mort est cruelle, c'est ce que je retiens de son essence; au regard de ce qu'elle vient de faire à Azad DOKO innocent et inoffensif. Conséquence malheureuse elle me sépare de lui, imposant une fin définitive de notre amitié. En effet, personne ne sait ce qui vient après la mort, faute d'expérience. Si les sophistes, ces habitués de la prosopopée la considère comme aimable, je la trouve simplement méchante.

La Semaine africaine ne me contredira jamais, car toi



la mort, tu viens de nous amputer, à elle et à moi, un membre du corps. A nous d'endurer les affres. Toutefois, nous t'implorons d'assurer à notre très cher Azad l'accès à une vie surnaturelle agréable.

Azad, la mort est un port commun, chacun y accoste à son heure. La vérité est que la tienne est et restera pour moi un scandale. Il ne me reste qu'à accepter le fait.

Que la terre te soit légère.

Adieu Azad.

Honorable Thierry
HOBIE

DIETSMANN

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: B.P.1775 - Avenue de Loango
Pointe-Noire - République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2002-B14-00053

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, à Monaco, du 29 juillet 2022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 août 2022, sous le n°6727, folio 147/52, les actionnaires de la société ont notamment décidé, suite à la démission de l'ensemble des administrateurs, à savoir Monsieur Olivier SAINAAPT, Monsieur Luis Manuel MIRANDA FERREIA DE ALMEIDA et Monsieur Paul Philippe LE GAVRIAN, de nommer en qualité de nouveaux administrateurs, pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs démissionnaires, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à tenir en 2025 :

- Monsieur Jean-Baptiste Emmanuel Marie BARAY,
- Monsieur Killian André James LEMIRE.
- Monsieur Cesare CANEVESE;

2. Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration en date, à Monaco, du 29 juillet 2022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 août 2022, sous le n°6729, folio 147/54, les administrateurs de la société ont notamment décidé, suite à la démission de Monsieur Olivier SAINRAPT, qui occupait les fonctions de Président Directeur Général, de désigner Monsieur Jean-Baptiste Emmanuel Marie BARAY en qualité de nouveau Président Directeur Général de la société, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à tenir en 2025.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué le 16 août 2022, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2022-D-00812 et CG-PNR-01-2022-D-00812. L'inscription modificative du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 16 août 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00969.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

ATLS

Africa Tax Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: sise 327 Avenue Marien NGOUABI
Immeuble SCI les cocotiers
B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

SUNU ASSURANCES IARD CONGO

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au capital de 3 000 000 000 F. CFA
Siège Social: sis 17, rue de l'Hôtel de Ville, Immeuble ELIKIA,
Centre-Ville
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2012-B14-00021

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 Avril 2022, les actionnaires de la société ALLIANZ CONGO ASSURANCES ont pris les résolutions suivantes:

- De procéder au changement de la dénomination sociale de son ancienne dénomination «ALLIANZ CONGO ASSURANCES» à sa nouvelle dénomination «SUNU ASSURANCES IARD CONGO»;
- De procéder à la mise en harmonie des statuts en son article 3.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le N° CG-PNR-01-2022-D-00249, du 05 Mai 2022. Inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° CG-PNR-01-2012-B14-00021, le 05 Mai 2022.

Pour avis.

BOURBON OFFSHORE SURF

Société par actions simplifiées unipersonnelle (SASU) au capital de 8.025.000 Euros,
Siège social : 148, rue Sainte 13007 Marseille, France
RCS de Marseille: 072 801 749

Avis de fermeture de la succursale

«BOURBON OFFSHORE SURF

Adresse: Port, Immeuble Tchilassi, Angle Rue Massabi et Rue Kouanga Makosso,
B.P. 107 / Pointe-Noire- République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2013-B21-00003

Aux termes du procès-verbal des décisions du Directeur Général de la société BOURBON OFFSHORE SURF, société de droit français, en date du 31 octobre 2021, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 26 novembre 2021, sous le répertoire n°606/MN/ 021, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), en date du 8 décembre 2021, sous le numéro 9434, folio 229/66, le Directeur Général de cette société a décidé de fermer la succursale Bourbon Offshore Surf, qui était immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2013-B21-00003.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué le 27 juin 2022, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro GC-PNR-01-2022-D-00503. L'inscription de la décision de fermeture de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier est intervenue sous le numéro GC-PNR-01-2022-M-00758.

Pour avis,

Le Directeur Général

DU NOUVEAU À DGC

Diriger • Gérer
Communiquer

OUVERTURE ET LANCEMENT EN NOVEMBRE 2022

DE LA FILIÈRE
GESTION HÔTELIÈRE ET RESTAURATION
En Partenariat avec des Grands Hôtels
et Restaurants du CONGO

Pour l'obtention d'une Licence Pro

Options: *MARKETING & GESTION HÔTELIÈRE
* ART CULINAIRE, ART DE TABLE & DE SERVICE

3 ans
DE FORMATION EN ALTERNANCE

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
POUR LES ÉLÈVES EN CLASSE DE TERMINALE OU TITULAIRES D'UN BAC
TOUTES SÉRIES CONFONDUES

En face du Lycée Victor Augagneur

05 620 85 79 06 902 99 55
05 523 46 60 06 838 35 42

www.dgc-congo.com

ASSEMBLEE NATIONALE

Majorité et opposition, en équilibre précaire

La session inaugurale tenue le 16 août dernier annonce la rentrée parlementaire de la quinzième législature. Comme le prévoit la tradition parlementaire, elle est consacrée à l'élection du nouveau bureau de l'Assemblée nationale, des membres des sept Commissions permanentes et des groupes parlementaires.

Si l'unique proposition de candidature au bureau de l'Assemblée nationale pour le compte de la majorité n'a pas suscité de débat, celle faite par Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, au poste de deuxième secrétaire, et soutenue par les partis de la majorité, n'était pas du goût de l'opposition parlementaire, représentée par l'UPADS et l'UDH-Yuki qui revendiquaient le poste, qui revient ipso facto à l'opposition.

«Non», rétorquaient la majorité et le principal intéressé. Un débat contradictoire s'en est suivi. Au finish, l'argument de la force a triomphé et non la force de l'argument. A vrai dire, la nouvelle de la réélection d'Isidore Mvouba était déjà répandue par Radio Trotoir, toujours bien au fait des secrets de dieu, et qui avançait l'hypothèse de son retour. La rumeur était convaincue qu'il serait réélu président de l'Assemblée nationale.

On avance qu'il a fallu des tractations longues et une bonne dose de compréhension pour dégager un consensus autour de lui. Le choix d'Isidore Mvouba est, avant tout, celui du Président de la République entériné par son parti, le PCT. La veille du vote, la formation présidentielle a réuni ses députés ainsi que ceux de la majorité à son siège à Mpila pour la passation de consignes et indiquer les noms des membres du bureau de l'Assemblée nationale.

Initialement prévue pour 11 heures, la séance inaugurale a débuté à 15 heures, parce qu'il fallait attendre le retour des députés de la majorité présidentielle qui se réunissaient encore à Mpila, alors que ceux de l'opposition étaient dans la salle.

Plus étonnant: cette séance n'a pas, comme à l'accoutumée, débuté par un huis clos de tous les députés de la majorité comme de l'opposition pour mettre en place le bureau provisoire devant diriger les travaux. La séance était publique. La presse était autorisée à rester dans la salle archicomble. Parents, amis, familles, connaissances, associations, militants, etc., n'ont pas voulu rater l'événement. Ils étaient tous au rendez-vous. 148 députés étaient présents, dont 17 seulement de l'opposition: 7 de l'UPADS, 7 de l'UDH-Yuki, 1 du MUST et 2 autres députés indépendants. L'élection des membres du bureau de l'Assemblée nationale était sans surprise. C'est le député d'Abala, Joseph Mbossa, qui a fait l'unique proposition

de candidature au bureau, excepté le poste de deuxième secrétaire qui revient de facto à l'opposition. Les candidats aux différents postes à pourvoir n'avaient pas d'autres adversaires, discipline du parti oblige.

Plus de peur que de mal, le renouvellement du bureau apparaît comme une simple formalité, car les dés étaient déjà jetés. Les noms des personnes devant occuper les différents postes à pourvoir étaient déjà connus. C'est pratiquement les mêmes qui ont été reconduits. Par la voix de Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS, l'un des deux partis de l'opposition parlementaire, Nicolas Jean Jacques Malonga, député UDH-Yuki, élu à Madibou, département de Brazzaville, était proposé au poste de deuxième secrétaire. Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, président du parti La Chaîne, soutenu par les députés de la majorité, a aussi déposé sa candidature. Pascal Tsaty-Mabiala, sentant le complot ourdi pour ce poste réservé à l'opposition, a simplement demandé la parole pour contester cette candidature. Il a rappelé que les élections législatives ont donné deux partis de l'opposition qui sont: l'UPADS et l'UDH-Yuki. «En vertu du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, je voudrais que soit réparée une anomalie que je trouve injuste. Que ce qui est prévu à l'opposition ne soit jamais donné à l'opposition réelle. Le candidat que j'ai proposé est bien membre de l'UDH-Yuki. Si en votre fort intérieur, la majorité confie cette fonction à l'opposition, c'est bel et bien à l'UPADS ou à l'UDH-Yuki, et non pas un autre. Soyez justes avec vous-mêmes», a-t-il déclaré.

Dans sa réplique, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a dit avoir l'impression que Pascal Tsaty-Mabiala ne maîtrisait pas les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. «Je m'en tiens uniquement à ces dispositions. Je ne voudrais pas continuer dans ce débat que je trouve inutile», a-t-il indiqué. S'invitant au débat, le ministre Pierre Mabiala a demandé à la présidente de séance et doyenne d'âge, Yvonne Adélaïde Mougany, de noter toutes les candidatures et de les mettre en compétition. Reprenant la parole, Pascal Tsaty-Mabiala s'est exclamé: «Oh! C'est une belle farce ça». Et d'ajouter: «Epargnez-nous ce débat malsain! Tout le temps, c'est comme ça. On sait comment ça se passe, ce

n'est pas anodin ce qui vient d'être dit. Si vous voulez que le bureau de l'Assemblée nationale reflète la configuration issue des élections, l'opposition est incarnée par l'UPADS et l'UDH-Yuki. J'ai entendu le ministre Mabiala dire que c'est le vote; oui, c'est le vote dont on connaît l'issue. Pourquoi se mentir ici. Soyons justes! Pour une fois, essayez de réparer ce qui a été de tout temps une injustice. Ce poste revient à jamais à l'opposition, ce n'est pas normal. Ou vous dites que l'Assemblée est composée uniquement de la majorité, j'en prends bonne note, mais si le bureau doit refléter la configuration de l'Assemblée nationale, c'est celle qui est sortie des élections. Si vous dites que ça revient à un indépendant, dites-le, c'est incompatible», a-t-il fait savoir.



Pascal Tsaty-Mabiala



Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou

Comme pour soutenir la candidature de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, Anatole Collinet Makosso a laissé entendre que l'opposition était plurielle et que celle-ci était bien une candidature de l'opposition au même titre que celle proposée par Pascal Tsaty-Mabiala. Pour Alphonse Bidounga (UPADS), c'est aux deux partis de l'opposition majoritaire de proposer un candidat au poste de deuxième secrétaire. De nouveau, Pascal Tsaty-Mabiala a repris la parole pour implorer le pardon de la majorité. «Je vous en supplie, mes amis de la majorité, ne faisons pas comme ça. Vous êtes en train de déchirer et de diviser l'opposition. Autant la majorité arrive ici unie, laissez ce petit banc subalterne à l'opposition, et à charge pour elle-même, de choisir celui ou celle qu'elle veut voir à ce poste. Qu'est-ce qu'il y a de compliqué là? Si vous avez des choix au sein de l'opposition, en ce moment je crois qu'il y a un problème que la majorité a avec l'opposition», a-t-il estimé.

Réaffirmant les propos d'Anatole Collinet Makosso, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes (PRL) a répété que l'opposition était plurielle. Par conséquent, «personne ne peut donner des mandats à l'opposition. Le poste peut être ouvert et le PRL, parti de l'opposition, peut également se présenter», a-t-il ironisé.

Après avoir fait évoluer le débat, la présidente de séance, Yvonne Adélaïde Mougany, a décidé de retenir pour le compte de l'opposition deux candidatures au poste de deuxième secrétaire, tout en confirmant qu'elle était plurielle, pour justifier sa décision.

Le vote était à bulletin secret comme le stipule le règlement intérieur de l'assemblée nationale. Mais le jeu démocratique ne s'est pas vraiment fait, puisqu'il n'y avait pas de concurrents, sauf pour le poste de deuxième secrétaire où le match était déjà joué.

Et Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, soutenu par la majorité, l'a emporté avec 126 voix sur son challenger Nicolas Jean Jacques Malonga, qui a obtenu 17 voix seulement.

La déception était grande pour les deux partis majoritaires de l'opposition parlementaire. Le président réélu, Isidore Mvouba, a, dans son allocution, remercié le Chef de l'Etat qui «vient de me renouveler sa confiance en proposant à ma modeste personne de poursuivre l'animation de ce haut lieu de la démocratie, j'ai cité, l'Assemblée Nationale».

Il a exhorté les 53 nouveaux élus à faire preuve d'adaptation et d'assiduité, en exécutant avec efficacité, efficience et zèle, la charge parlementaire. «Des séminaires de renforcement de capacité seront organisés à l'intention des nouveaux venus, pour qu'ils acquièrent les outils pratiques de la légistique».

Pour lui, un bon député n'est pas celui qui prend la parole à tout bout de champ, parfois dans le désordre et souvent hors sujet. Le bon député, selon lui, «est celui-là même qui intervient en intelligence et en conscience, à l'admiration de ses collègues... Le respect de l'autre est de mise, tout comme est de rigueur le respect de la différence. Je tiens à dire ici que je serai intraitable en matière de respect de la discipline, conformément au règlement intérieur de notre chambre. A bon entendeur Salut!». A noter que la 15^e législature, compte 22 femmes contre 16 dans la législature précédente.

KAUD

Editorial

Retour aux ronrons ou mutations en perspectives ?

Tout devrait maintenant être fait pour faire retrouver au Congo cinq prochaines années de stabilité. Cette proclamation est bien audacieuse : parce que si les élections législatives sont bel et bien passées, et la mandature des députés engagée, avec tellement peu de changements à l'assemblée nationale qu'on la dirait photocopiée de la veille.

En principe, donc, tout est mis en place pour nous garantir une stabilité que rien ne devrait troubler avant longtemps : nous avons nos députés en place ; nous avons la coopération assurée avec nos partenaires de toujours. Notre opposition, frustrée, a fini par perdre même les batailles les plus bénignes, il n'est pas dit qu'elle sera appelée à faire de la figuration de toujours dans le prochain gouvernement : un boulevard pour une majorité PCT qui ne sait plus quoi inventer pour exister.

Tout est donc bien aligné pour que l'Etat PCT déroule son programme et l'applique ; pour que les fils des pères qui font partie de la cinquantaine des nouveaux entrants à l'Assemblée s'exercent à faire comme le père. A l'identique ou, si cela était possible, en pire. Tout est bien aligné? Sans doute. Sauf les petits grains de sable qui, parfois enraillent les machines les plus parfaites.

Le panier de la ménagère n'a pas encore retrouvé la roseur des temps récents ; le conflit russo-ukrainien ne nous a sans doute pas encore annoncé ses effets les plus contraignants. A moins que, ici aussi, la légendaire baraka que même le coronavirus n'a pu vaincre, continue de nous protéger. Car il y a bien un dieu, même pour les innocents auxquels ne parle que le glouglou de leurs ventres affamés le soir.

Alors c'est quand, donc, la révolution qu'annonçait l'importante injection de jeunes et de femmes dans la nouvelle assemblée nationale? Quel sera le premier de chantier pour cette législature qu'on dit nouvelle mais qui est tenue par les vieux barons, on dirait, étaient là hier aux commandes du Titanic? Nous vivrons d'espoir, en continuant de guetter l'horizon, blasés, les signes annonciateurs de la mutation.

Albert S. MIANZOUKOUTA

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Brazzaville abritera une rencontre internationale sur la jeunesse

Tel a été l'objet de la séance de travail, le 17 août dernier, entre le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et la directrice régionale de l'OMS, Mme Rebecca Matsidiso Moeti, en présence des ministres Gilbert Mokoki, de la Santé et de la population; Hugues Ngouelondélé, de la Jeunesse et des sports, de l'éducation physique, de la formation qualifiante et de l'emploi, et Jean Luc Mouthou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; le coordonnateur résident du système de Nations-Unies; les représentants de l'UNESCO et du FNUAP au Congo étaient également présents.

Pour la directrice régionale de l'OMS, la séance de travail avec le Premier ministre était de solliciter si le Gouvernement congolais pouvait abriter le grand événement panafricain où les pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale vont s'engager en faveur des je-

unes pour leur permettre de contribuer au développement de leurs pays.

«La date sera communiquée ultérieurement. Il s'agit, dans l'entre-temps, de discuter et de mettre ensemble une plateforme de planification et de préparation pour voir comment appuyer nos jeunes en matière d'information, d'éducation, d'accès aux services de santé, notamment la santé sexuelle et reproductive, permettre aux filles de finir leur éducation, tout en évitant les grossesses non planifiées et non désirées, les mariages précoces et permettre aux jeunes de mieux vivre leur vie. Nous devons profiter de la jeunesse de la population africaine pour le développement de notre continent», a déclaré Rebecca Matsidiso Moeti, tout en indiquant que le Gouvernement a accepté d'abriter cet événement.

KAUD

COOPERATION

Yannick Agazzini, nouvel attaché de défense de France au Congo

Le siège du ministère de la Défense nationale à Brazzaville a abrité, le 2 août dernier, la cérémonie officielle d'accréditation du nouvel attaché de défense de France au Congo, le colonel Yannick Agazzini. Couplée à la décoration de l'attaché de défense sortant, chef de mission de coopération et de défense près l'ambassade de France, en fin de mission, le colonel Rémy Cazenave-Lavie. C'était sous le patronage du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, qui avait à ses côtés, l'ambassadeur de France, François Barateau. Etaient aussi présentes, les plus hautes autorités congolaises de défense, de sécurité et de coopération.

Brossant la biographie et les états de service du nouvel attaché de défense, le colonel Eudes Pemba, directeur des relations internationales et de la coopération militaire, a fait savoir que, « Yannick Agazzini est né le 5 décembre 1968 à Epinal en France. Ancien enfant de troupe et officier d'infanterie aéroporté de l'armée de terre française sorti de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr où il a suivi sa formation initiale d'officier, etc. Il a, entre autres, obtenu différents brevets, diplômes et certificats militaires, ainsi que des diplômes civils, avant d'assumer des fonctions à différents niveaux en France et à l'étranger ».

Peu après, le colonel Jean-Aimé Igoumba, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, a présenté le rituel d'accréditation. Au terme de la cérémonie, le colonel Yannick Agazzini a loué l'excellente relation d'amitié et de coopération entre le Congo et la France dans le domaine de la sécurité et de la défense : « La coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense entre le Congo et la France est une coopération ancienne bien établie et bien structurée ». Avant de faire part des jours déjà passés en terre



Photo de famille après la cérémonie

congolaise qui, à son entendement, lui ont permis de mesurer la capacité de l'accueil des Congolais : « Partout où je suis passé, il y a un excellent accueil dans tous les bureaux avec tous les officiers que j'ai pu côtoyer », a-t-il reconnu. Tout en promettant de poursuivre sa mission pleinement dans les actions conduites de manière remarquable par son prédécesseur, et puis surtout, il se tiendrait à la disposition des autorités congolaises, dans tous les domaines dans lesquelles, elles souhaiteront l'appui particulier de la France et du ministère des Armées françaises.

L'autre volet de la cérémonie a

été consacré à la décoration du colonel Rémy Cazenave-Lavie, chef de mission de coopération et de défense près l'ambassade de France, arrivé en fin de mandat de trois ans en terre congolaise. L'acte de sa décoration a été posé par le ministre de la Défense nationale, au nom du Président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées. L'officier français a été décoré dans l'Ordre du mérite congolais, au grade d'of-

ficier. Emu par cette distinction, le colonel Rémy Cazenave-Lavie a fait savoir que cette décoration n'est pas personnelle, mais aussi un peu collective, dans le sens où elle concerne également toute mon équipe que je remercie : « C'est un sentiment de gratitude pour l'honneur qui m'a été fait après trois ans de service et de mission en République du Congo en tant qu'attaché de défense et chef de mission de coopération, pour avoir été honoré par le Président de la République », a-t-il renchéri.

Alain-Patrick MASSAMBA

DEPARTEMENT DU POOL

Visite de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, s'est rendue le 20 août dernier à Essio et Ignié, dans le département du Pool. Elle est allée y reconnaître le terrain acquis en 2006 et se rendre compte de l'évolution des travaux de construction du mur sur le site devant abriter l'Institut national du travail social (INTS). C'était en présence du préfet du Pool, Georges Kilébé, notamment.



Sur le site de l'INTS à Ignié

Essio, située sur la route nationale n°1, est la première localité visitée par Mme le ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire. Elle elle a visité le domaine qu'avait acquis son ministère en 2006 pour abriter les réfugiés. Depuis lors, il est en abandon. Sur ce site, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa Goma a implanté le panneau portant la dénomination de son ministère. Une manière de protéger ce terrain de 16 hectares contre les terriens véreux. La tentation est plus que grande. Le chef du village, Bernard Benja Ikoli, ainsi que les chefs de bloc et de zone d'Essio et les agents du cadastre, étaient présents. Ensuite, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma et sa délégation, se sont rendues à Ignié, où elle est allée se rendre compte de l'évolution des travaux de construction du mur sur le site devant abriter le siège de l'Institut national du travail

social (INTS), provisoirement installé à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. « C'est un terrain de 10 hectares qui avait été acquis par le ministère en 2011 », a expliqué Raphaël Akoli Ekolobongo, directeur des études et de la planification au ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire. Les travaux d'études des ouvrages, a-t-il poursuivi, « avaient été confiés au cabinet EDO. Ces études fournies et validées par le ministère s'évaluaient à 5 milliards de F.Cfa. Compte tenu de la crise économique et financière que traversait le pays en 2019, nous n'avons pu mobiliser que 8 millions de F.Cfa. Au niveau du ministère, nous avons proposé de commencer par réaliser les ouvrages les plus simples, notamment le mur de clôture et l'amphithéâtre. Le marché a été confié au groupe Ghis-Sacko qui a démarré les travaux au mois de juin dernier ».

Sur ce site, seront construits: un bloc administratif et pédagogique, les logements des enseignants, les restaurants, les espaces de sport (terrain de basket ball, de hand ball et de tennis), les dortoirs des étudiants. Le directeur général du groupe Ghis-Sacko, Ghislain Otsouampion, adjudicateur du marché, a exprimé le vœu de voir conduire le projet jusqu'à terme. La ministre s'est réjouie de voir ce site être protégé. « Nous allons nous battre avec les partenaires pour rechercher les financements, afin que nous puissions réaliser ces infrastructures qui vont nous permettre d'avoir un personnel bien formé dans le domaine du social », a-t-elle indiqué. Elle a promis de se rendre dans les prochains jours à Imvouba, pour constater et repérer les 50 hectares de terre acquis par son ministère.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET

PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N°: F-AOI-OOI/MATIER-PUDT

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUdT). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition de véhicules pour l'Unité de Coordination du Programme.

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de **six (6) véhicules de type pik up double cabine 4x4 tout terrain.**

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Ex-Immeuble du Plan, Place de la Répu-**

blique, Rond-point CCF, 7^e étage, Porte n° 710, 712 et 714, Tél : 06 958 85 10/06 960 49 68/ 06 871 39 67,

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrés de 8h 30 à 14 heures.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **150.000 FCFA**. La méthode de paiement sera en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement (AFD).

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 17 OCT 2022 à 12 heures 30 minutes, heure de Brazzaville. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre de 396

du montant de l'offre financière, émise par une banque, sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Ex-Immeuble du Plan, Place de la République, Rond-point CCF, 1er étage, Salle de Conférence Appel d'offres, Porte 114, le 17 OCT 2022 à 14h 30 mn, heure de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 09 AOUT 2022



DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Le Gouvernement au chevet des accidentés de la route Boyelle-Enyellé

Au début du mois d'août 2022, un gros véhicule qui reliait les localités de Boyelé et Enyellé, avec à bord des marchandises et des passagers s'est renversé à mi-parcours, occasionnant des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. Informé de la situation, le premier ministre Anatole Collinet Makosso a dépêché sur les lieux, le 6 août dernier, une délégation interministérielle comprenant entre autres les ministres de l'Administration du Territoire, de la décentralisation et du développement local Guy Georges Mbacka; de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki et de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo; les cadres de l'économie forestière, des Grands travaux et de l'entretien routier.



Les membres du Gouvernement

Dès son arrivée à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, la délégation a eu, sous la direction du ministre Guy George Mbacka, une séance de travail avec les membres du comité de crise local mis en place. Au cours de cette réunion, les membres du Gouvernement ont été édifiés sur les circonstances de l'accident et le bilan exact: Une dizaine de morts, 24 blessés dont trois graves admis à l'hôpital de base d'Impfondo.

D'après le compte-rendu que j'ai reçu, il y a un malade qui va être opéré. C'est un événement grave qui a, non seulement, endeuillé le département de la Likouala, mais aussi la République. C'est pour quoi, le Premier ministre, chef du Gouvernement, nous a dépêchés ici pour nous

enquêter de la situation, trouver des solutions, compatir avec les familles endeuillées, traiter le cas des blessés», a précisé Gilbert Mokoki.

Après cette séance de travail, la délégation s'est rendue à l'hôpital de base d'Impfondo pour porter assistance aux accidentés. Par la même occasion, elle a remis un important lot de médicaments au directeur de cette formation sanitaire pour offrir des soins de qualité aux malades, au nombre desquels se trouvait une dame victime d'une fracture de l'humérus, qui a bénéficié d'une intervention chirurgicale. «Nous avons reçu six victimes au total, qui sont hospitalisés ici. Il y a un cas de fracture, c'est une dame, c'est pour ce cas que nous nous apprêtons pour l'opérer», a affirmé le Dr Joachim Edziélé, directeur de

l'hôpital de base d'Impfondo. Rappelant les circonstances de l'accident, la dame rescapée a décrit les faits: «L'accident a eu lieu non loin du carrefour de Bissambi-Boyelé. Sur la route, il y avait un trou. En tentant de dévier, le chauffeur a vu que le véhicule s'était penché. En difficulté, il n'a pas pu le redresser; il était déjà très surchargé, et a fini par se renverser. Le gravier, les fers et les marchandises nous ont englouti. Personnellement, je me suis battue pour trouver une petite ouverture. Après avoir reposé le gravier, j'ai réussi à sortir la tête et commencé à respirer».

Sitôt après, la délégation ministérielle a eu une séance de travail avec les représentants des sociétés forestières. Au

gard du fait que le lien factuel a été établi entre le drame et la mauvaise qualité de la route Dongou-Enyelle, les représentants des sociétés forestières ont été interpellés; car leur responsabilité sociétale inclut aussi l'entretien routier.

Après Impfondo, la délégation s'est rendue à Boyelle où elle a rendu visite aux accidentés qui ont bénéficié des soins d'urgence et d'une assistance financière. Des médicaments ont été aussi remis au centre de santé intégré. Aussi, les parents des victimes ont reçu une assistance financière.

La délégation gouvernementale est rentrée à Brazzaville le 7 août avec une accidentée dont l'état de santé a nécessité une évacuation pour des soins appropriés à l'hôpital général de Djiri.

KAUD

ARTISANAT

La 1^{ère} édition de la foire internationale de l'artisanat du Congo a vécu

L'esplanade du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza a abrité du 11 au 20 août 2022, la 1^{ère} édition de la foire internationale de l'artisanat du Congo, sous le thème: «L'artisanat: pilier de la redynamisation des économies des pays africains». La cérémonie d'ouverture a été patronnée par le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, en présence du ministre d'Etat chargé de l'artisanat de la RDC, Eustache Muhanzi Mubembé; la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo; la ministre de la culture, arts et patrimoine de la RDC; la ministre de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté de la Côte d'Ivoire; le ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, de l'artisanat du Togo; les ambassadeurs et représentants du système des Nations Unies; le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, etc.



Pendant la visite des stands

Cette première édition de la FIAC a enregistré l'arrivée à Brazzaville de plusieurs délégations officielles, du Sénégal à la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire au Togo, du Bénin à la RCA, du Niger à la RDC et du Burkina Faso.

Deux cents stands ont été aménagés, répartis en secteurs d'activité tels que: l'artisanat de production, l'artisanat de service, l'artisanat d'art, les associations professionnelles et les banques. Cette foire se proposait de tracer les sillons d'une véritable relance des stratégies de promotion de l'artisanat au Congo et de rejoindre la dynamique déjà amorcée par plusieurs pays africains. Une volonté qui anime le Gouvernement congolais à travers le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel qui, au-delà de la FIAC, se fixe des objectifs stratégiques pour ce secteur. Parmi lesquels: préparer l'artisanat et les artisans à l'événement

de la libre échanges continentale africaine (ZLECAF), afin de bénéficier pleinement de ce vaste marché continental.

Dans son allocution, Dieudonné Bantsimba a rendu hommage à tous les artisans pour leur esprit créatif dans la réalisation de leurs œuvres artisanales. Pour la présidente du Comité d'organisation, Mireille Oba, la FIAC s'affiche aujourd'hui comme une manifestation incontournable qui s'inscrit parmi les grands rendez-vous africains et pour son artisanat.

Le ministre d'Etat chargé de l'artisanat de la RDC, Eustache Muhanzi Mubembé, s'est réjoui du fait que son pays ait été désigné comme invité d'honneur de cette première édition de la FIAC. «C'est une marque de reconnaissance, mieux une marque de solidarité exprimée et assumée», a-t-il déclaré.

Et d'ajouter: «Nous venons tous, accompagner les artisans de la République du Congo et de

l'Afrique en vue de mieux mettre en évidence la richesse de leur savoir-faire particulier».

Il a indiqué que cette foire constitue une belle opportunité de promotion de artisans, tout en leur offrant une excellente plateforme d'échange, d'expérience entre praticiens. Eustache Muhanzi Mubembé a lancé un appel pour une mutualisation des ressources tant humaine et matérielle, afin de vite apporter une voie de sortie à ce qui lui paraît plus qu'un épouvantail qu'un obstacle.

Il a souhaité que ce premier rendez-vous d'échange apporte sa contribution à promouvoir un marché de l'artisanat plus épanoui. Et a émis le vœu de voir cette série de rencontres se poursuivre.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a estimé que l'organisation de cette foire marque la volonté du Congo à contribuer dans un élan inédit de solidarité et de progrès à la valorisation de l'artisanat africain.

Elle a dit œuvrer à l'institutionnalisation de la FIAC, afin qu'elle soit inscrite dans la continuité des autres activités foraines en Afrique, «ce qui lui garantira une plus grande visibilité».

En ouverture des travaux, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a indiqué que cette première édition de la FIAC représente une porte ouverte symbolique et une nouvelle étape vers un nouveau départ de notre cheminement vers le progrès et le bien-être de tous. «Nous tracerons le chemin de la FIAC avec cette première édition pour la promotion, le développement et le bien-être de l'artisanat et des artisans par des réformes fortes qui répondent aux besoins des acteurs du secteur», a-t-il dit.

Il a pris l'engagement, au nom du Gouvernement, d'assister, d'impulser, d'accompagner et de soutenir la FIAC pour sa pérennité au plan institutionnel, financier, matériel et organisationnel. Clôturant les travaux, Mme

COUP D'OEIL EN BIAIS

Le présumé assassin d'une femme entre les mains de la police

Les habitants de Pointe-Noire ont retrouvé le 9 août dernier le corps sans vie d'une femme de 26 ans abandonné dans une rue du sixième arrondissement 6 Ngoyo. La victime avait disparu du domicile parental la veille. Assassinat crapuleux ou crime passionnel? C'est la question qu'on se posait. L'enquête de la police pourrait apporter une réponse à cette question. En effet, les services de police, après une perquisition, ont interpellé le concubin de la victime. Taches de sang sur les draps et les habits du présumé meurtrier sont des indices concordants et compromettants de nature à prouver sa culpabilité. D'après les enquêteurs, la jalousie serait la principale cause de ce crime.

Des voleurs invétérés sévissent au quartier Gambouissi à Pointe-Noire

Les habitants de Gambouissi, un quartier de l'arrondissement 4 Loandjili à Pointe-Noire, ne savent plus à quel saint se vouer. Il ne se passe pas une nuit sans qu'on enregistre un cas de vol dans leur quartier. Le dernier en date a eu lieu le mercredi 17 août 2022. Un couple sortant du bar-dancing VSD, non loin de la station-service X-Oil, s'est vu dépouillé de ses biens (téléphones portables et argent) par des jeunes cagoulés. Le 16 juillet dernier, les habitants ont constaté que les grilles métalliques d'une maison avaient été arrachées et emportées. Dans la nuit du 21 au 22 juillet, une cubitière d'une capacité de 1000 litres et des ampoules d'éclairage extérieur étaient volées dans une autre parcelle. Cette même nuit-là, une maison dont les occupants avaient voyagé la veille a été vidée de son contenu.

A Pointe-Noire, l'aire de stockage de BRALICO a brûlé !

Un incendie dont on ignore l'origine a brûlé l'aire de stockage de BRALICO (Brasseries et limonaderies du Congo) dans l'après-midi du vendredi 19 août 2022, sur le site de Vindoulo, à Pointe-Noire. Il a causé d'importants dégâts matériels: près de 4 millions de bouteilles, soit 200.000 casiers et plusieurs palettes sont partis en fumée. Le personnel de secours de l'usine et les soldats du feu ont tout fait pour sauver ce qui pouvait l'être. C'est ainsi que l'incendie n'a pas touché l'usine de production des boissons. Heureusement!

On vole et on vend le butin librement

A Brazzaville, le vol n'est plus un délit, et on ne se gêne même plus d'être reconnu comme voleur ou receleur. Les vols sont perpétrés de jour comme de nuit. Sur certaines grandes artères de la ville, les pilleurs et les receleurs vendent leur butin sans avoir peur ni de la police ni des éventuels propriétaires des biens volés. Ces endroits de vente sont connus de tous sous le nom de Koweït.

Des buvettes improvisées réduisent l'espace des rues et des trottoirs

De nombreuses avenues et rues de Brazzaville voient leur espace se réduire à cause des buvettes de fortune qui l'occupent. Le long des routes goudronnées, ces buvettes occupent le trottoir, obligeant les piétons à emprunter la chaussée. Parfois des citoyens téméraires se permettent de barrer la voie publique selon leur fantaisie. Les autorités habilitées sont-elles impuissantes à remettre de l'ordre?

Des marchés domaniaux qui s'étendent infiniment !

La plupart des marchés domaniaux de la capitale congolaise ne font que s'étendre. Pour exemple, les marchés Total de Bacongo, ceux de Poto-Poto, Ouenzé et Moungali, occupent des zones non appropriées à des activités commerciales. Vendeurs et vendeuses obstruent la plupart des avenues et rues qui bordent et traversent ces marchés. La présence d'un surnombre de vendeurs suffoque les habitants vivant autour de ces marchés. L'administration peine à suivre.

Danger de câbles électriques à la portée des gens

Voilà plusieurs semaines que des câbles électriques pendent à quelques mètres d'une montagne d'ordures dans la rue Mankoussou, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Cette situation inquiète plus d'une personne à cause des risques d'électrocution. Si des inciviques mettent le feu aux ordures, le pire pourrait se produire. Les agents de la société Energie électrique du Congo ne sont-ils pas au courant ?

Jacqueline Lydia Mikolo a estimé que la FIAC se doit de continuer et d'exécuter un programme de coopération et de partenariat au niveau tant bilatéral que multilatéral. «Notre FIAC doit forcément innover pour renforcer et élargir l'assise de ses Fonds. Le premier

effort doit demeurer interne. J'en appelle à la mobilisation de toutes et de tous. Telles sont à notre avis, les conditions à remplir à l'action de notre FIAC», a déclaré la ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ECONOMIE

Les perspectives au premier trimestre déclarées bonnes

Les membres du Comité national économique et financier ont procédé à l'analyse de la situation économique et financière du pays pour le premier trimestre de 2022. Ils ont projeté sur l'essentiel de la suite économique jusqu'à la fin de l'année.



Les membres du comité

Ils ont tenu leur session en présentiel, à la direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), à Brazzaville, mercredi 17 août 2022. La réunion a été présidée par Rigobert Roger Andély, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, président du Comité, en présence de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, vice-présidente et Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC.

Le comité a installé officiellement Serge Daniel Dino Gassackys, directeur national de la BEAC.

A la lumière des débats, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a estimé que les perspectives sont bonnes. «S'il faut la comparer à il y a une année, la situation économique se porte mieux. La croissance prévue pour 2022 serait supérieure autour de 1,7 %».

Elle a souligné que la guerre russo-ukrainienne est en train véritablement d'impacter l'ensemble des économies, aussi bien sur le plan mondial, régional que sur le plan national. La ministre de l'Economie a reconnu que quand on parle de l'impact, il faut mettre en relief l'inflation, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, si bien sur le plan mondial, régional que national la lutte contre la flambée des prix est vraiment la préoccupation majeure que l'on retrouve. «Je pourrais dire que nonobstant ce contexte, on peut reconnaître que notre économie se porte mieux. L'économie est portée par le secteur non-pétrolier, essentiellement lorsqu'on regarde les chiffres du premier trimestre. Il est intéressant de dire aussi que le secteur pétrolier va contribuer de façon plus significative, parce qu'il y aura tous ces investissements que les grandes entreprises pétrolières installées chez nous sont en train de réaliser, contenus dans les conclusions et les discussions avec le ministre en charge des Finances», a déclaré la ministre de l'Economie.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

INITIATIVE HUILE DE PALME EN AFRIQUE

Promouvoir une agriculture durable pour mieux-être des populations

Le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a organisé un atelier de validation des directives nationales pour l'obtention du consentement libre, informé et préalable (CLIP) dans le cadre du développement des projets agro-industriels, en partenariat avec les organisations internationales, World resources institute (WRI) et Proforest.

Les travaux cet atelier, tenus à Brazzaville du 18 au 19 août 2022, ont été ouverts par Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture. En présence de Téodyl Nkuintchua, représentant de WRI au Congo, Louis Defo, représentant de Proforest dans le Bassin du Congo en Afrique centrale et Paul Raphaël Ongouala, directeur général de l'Agriculture, qui a clos les travaux.

Les directives adoptées et validées montrent la volonté du Gouvernement de respecter ses engagements internationaux, notamment en matière de gouvernance inclusive dans le secteur agricole, qui ne doit souffrir d'aucun doute.

Y ont pris part, les acteurs issus de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, des petits producteurs agricoles, des communautés locales et les populations autochtones. Le développement durable du secteur de l'huile de palme nécessite de se développer dans les zones savanicoles et non dans les zones forestières. A ce titre, le Congo a signé la Déclaration de Marrakech de 2016 pour le développement durable du secteur de l'huile de palme en Afrique. Cet engagement a été traduit par la mise en place de la plateforme nationale pour l'initiative de l'huile de palme

durable en Afrique (APOI) ou African palm oil initiative.

Ainsi, il a été élaboré dix principes nationaux pour le développement durable du secteur d'ici 2030.

Téodyl Nkuintchua a noté que cet atelier marquait une étape clé dans un processus qui dure



Les organisateurs à l'ouverture



Les participants pendant les travaux

depuis environ deux ans.

Pour sa part, Louis Defo a estimé que son organisation a suivi le processus avec beaucoup d'intérêt. C'est un pas important dans l'atteinte de l'objectif social de l'initiative APOI.

Pascal Robin Ongoka a déclaré

que l'élaboration des directives nationales pour l'obtention du consentement libre, informé et préalable (CLIP) dans le cadre des projets agro-industriels intervient à un moment charnière pour la réalisation des ambitions de développement du Congo.

Paul Raphaël Ongouala, clôturant l'atelier a indiqué que: «Dorénavant, la mise en œuvre des projets agro-industriels doit obéir aux prescriptions des directives de la CILP, qui demandent qu'avant la formulation desdits projets, les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes, doivent donner leur consentement, en vue de la pérennisation des activités de la plateforme APOI, dont le rôle est indispensable à la mise en œuvre des actions en faveur de la production de l'huile de palme durable et écoresponsable, ainsi que la promotion des autres commodités à risque de déforestation en zone savanicole».

Ph. B.

FONDATION CHALLENGE FUTURA

Clôture de la session de formation à la culture des champignons

La Fondation Challenge Futura, en partenariat avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'environnement (ANVRI), a organisé jeudi 11 août 2022 la cérémonie de clôture de la formation sur la culture des champignons, dédiée aux malentendants et handicapés moteurs, à leur siège sis à la cité scientifique, à Brazzaville.



Tsengué-Tsengué en médaillon et la culture des champignons

La Fondation Challenge Futura a été représentée par son président M. Tsengué-Tsengué et l'ANVRI par son directeur général, M. Patrick Obeli Okieli. En rapport avec ses missions, le Président de la FNAPESCO M. Christophe Gnamazock, a rappelé que la fondation Challenge Futura avait pour objectif d'aider les personnes handicapées auditives et les personnes handicapées motrices à développer pleinement leurs talents dans la culture des champignons et à réaliser leurs potentiels créatifs, en vue de contribuer à l'évolution de la société. «Cette formation est aussi un catalyseur puissant pour lutter contre la pauvreté et les inégalités; améliorer la santé et le bien-être. L'ambition est l'initiative sur toute l'étendue du territoire national, étant donné

que les 20 et 27 septembre de chaque année, le monde entier célèbre la semaine internationale des personnes sourdes». Pour le directeur général de l'ANVRI, malgré les apparences, les personnes vivant avec handicap sont généralement dotées de capacités exceptionnelles: «Les handicapés moteurs auront beaucoup de difficultés pour se mouvoir, d'où ensemble, nous avons trouvé des moyens techniques et financiers pour réaliser un kit de mobilité augmentée appelé "Handopuss 22"», a-t-il fait savoir. L'objectif de cette édition pilote était de déterminer les contraintes de cette catégorie

de personnes pour surmonter leur handicap, et améliorer leur accès à l'employabilité, en les dotant de compétences pour produire les champignons. «Sur huit apprenants retenus, six seulement ont pu poursuivre la formation jusqu'au terme. La motivation des formateurs a été d'autant plus grande qu'au départ, ces personnes venaient avec beaucoup de doute. A la fin, elles étaient devenues motivées pour bien affronter les défis de la vie, car elles ont bien maîtrisé les techniques de production des champignons», a dit Tsengué-Tsengué.

Victor GUEMBELA

CABINET LE MITOUARD

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF 129
en date du 19 décembre 2011
54, avenue Charles de Gaulle, 3^e étage, Immeuble UMA,
Hôtel Elais— B.P.: 606
Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77
Pointe-Noire, République du Congo

FERMETURE DE LA SUCCURSALE

«LOUIS BERGER SAS» «succursale en fermeture»
Siège: 54, Avenue Charles De Gaulle, 3^e Etage, immeuble UMA, Elais
RCCM CG-PNR-01-2022-B21-00010
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société LOUIS BERGER, Société par Actions Simplifiée au capital de 301 300 £ dont le siège social est situé 86, rue Henri Farman, 92130 Issy-les-Moulineaux, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Nanterre, sous le numéro 302 588 801; du 19 août 2022, il a été décidé de la fermeture de la succursale du Congo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Lesdites décisions ont été enregistrées au bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre le 22 août sous le N° 6987 folio 156/9, l'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire a été enregistrée le 22 août 2022 sous le numéro CG-PNR-01-2022-B21-00010, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis

Rodez Aubin ILIMBI
Avocat à la Cour

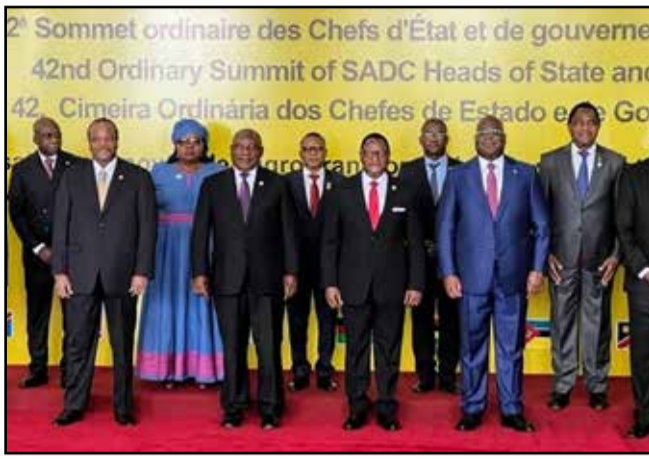
Conseil juridique et fiscal-Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Union internationale des Avocats
Membre de l'Association des Experts-Fiscaux Agréés du Congo

SOMMET DE LA SADC A KINSHASA (RD CONGO)

Les pays membres appelés à développer leurs chaînes de valeur

Placé sous le thème: «Promouvoir l'industrialisation par le biais de l'agro-industrie de l'enrichissement de minéraux et des chaînes de valeur régionales pour une croissance économique inclusive», le 42^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), s'est tenu du 17 au 18 août 2022 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. A cet effet, les pays membres ont été appelés à développer leurs propres chaînes de valeur.

Dans l'ensemble, 16 chefs d'Etat et de gouvernement et de nombreuses personnalités de haut rang ont pris part à ces assises qui ont été précédées d'une conférence qui a réuni les ministres des pays membres à Kinshasa pour des travaux préparatoires. Selon Lazarus Chakwera, président sortant de l'Organisation,



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC

«il n'y a personne en dehors de l'Afrique qui viendra construire l'Afrique comme nous voulons qu'elle soit construite. Américains, Européens et Asiatiques ne consacrent que quelques millions de dollars à la construction d'infrastructures sur le continent. Pour cette raison, nous devons créer nos propres pools de ressources de développement. Nous avons déjà les ressources naturelles et minérales qui devraient être plus que

suffisantes pour financer tout projet dont nous avons besoin à travers l'Afrique». Dans son discours, le président Tshisekedi a pris l'engagement de s'investir, avec tous les Etats membres de la SADC, dans la construction d'infrastructures en vue d'une industrialisation rapide de la sous-région. Mais tout cela n'est possible que dans un environnement de paix, en prenant ses pairs à témoin, et a une fois de plus accusé le

Rwanda de soutenir activement une rébellion (le M23) dans l'Est de son pays.

La SADC a, dans la déclaration finale du sommet, «manifesté son inquiétude et sa solidarité au sujet des événements récents liés à la sécurité dans la partie Est de la RD Congo», et décidé «d'une part au secrétaire général de l'ONU en septembre prochain en marge de l'Assemblée générale des Nations unies». La SADC regroupe présentement l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la République Démocratique du Congo, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, l'Ile Maurice, le Mozambique, la Namibie, Eswatini (Ex-Swaziland), les Seychelles, la Tanzanie, les Comores, la Zambie et le Zimbabwe. La présidence de l'organisation, exercice 2022-2023 sera désormais assurée par le président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Il succède au Malawite Lazarus Chakwera.

Alain-Patrick MASSAMBA

CAMEROUN

La Fête nationale du Congo célébrée autour de Daniel Ngassiki

La République du Congo a célébré le 15 août dernier le 62^e anniversaire de l'indépendance sous le thème: «Une démocratie apaisée, un peuple au travail, un pays stable en marche vers le développement». Au Cameroun, l'événement a été commémoré le 20 août, autour de Daniel Ngassiki, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo, en présence du ministre délégué auprès du ministre camerounais des Relations extérieures chargé de la coopération avec le Commonwealth, Félix Mbayu, représentant le Gouvernement camerounais.

Les chefs de missions diplomatiques accrédités au Cameroun, les Hauts-commissaires et représentants des Organisations internationales ont eux aussi rehaussé de leur présence la cérémonie. La colonie congolaise résidente au Cameroun et les artistes peintres du Congo résidents ne sont pas restés en marge de cet événement riche en couleur et en son. La salle de fêtes de l'hôtel Hilton, était comble de monde. Tout a commencé par l'exécution des hymnes du Cameroun et du Congo.

Dans son allocution, Daniel Ngassiki a donné quelques repères économiques, culturels et touristiques du Congo. Il est revenu sur la coopération entre le Congo et le Cameroun qui, selon lui, ont une convergence de vues quasiment sur les questions majeures, et entretiennent une coopération dense et mutuellement bénéfique.

«Le premier pilier de cette coopération, c'est la doctri-

ne de l'union; spécialement, l'union monétaire autour de notre monnaie unique et commune, le Franc CFA».

«A monnaie unique, politique monétaire unique définie entre Etats membres et diffusée à partir de Yaoundé. Cette union monétaire est secondée par une union économique dans le cadre de la CEMAC et en perspective dans le cadre de la CEEAC; puis, dans un horizon plus lointain mais déjà en construction, dans le cadre de l'Union africaine matérialisée par le Traité de la ZLECAF: Zone de libre-échange continentale africaine, visant à faire de l'ensemble du continent africain un marché commun pour tous les Africains», a déclaré l'ambassadeur du Congo.

Il a exprimé sa gratitude aux autorités nationales et au peuple camerounais, d'être pour le Congo de bons voisins aussi bien qu'un peuple frère. «Merci le Cameroun, merci les Camerounais pour la culture de paix et de fraternité à nos



Daniel Ngassiki prononçant son allocution

frontières et dans nos pays... Il y a entre le Cameroun et le Congo, la libre circulation des personnes, sans visa à nos frontières depuis toujours. Nous avons aujourd'hui une belle route, un joyau de l'intégration, reliant sans arrêt nos deux capitales administratives. Nous avons de nombreux projets communs de développement pour la production hydro-électrique, et dans l'exploitation des mines à cheval sur nos frontières respectives. Une vaste coopération en matière de formation scolaire et universitaire des jeunes», a-t-il poursuivi. Daniel Ngassiki a exhorté ses compatriotes à faire preuve de responsabilité pour le respect des lois du pays d'accueil. Et a promis de mettre son énergie pour consolider l'unité entre les Congolais et aussi, avec les frères et sœurs camerounais.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

TOGO

Lomé abrite la 72^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique

Le chef de l'Etat togolais, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé lundi la cérémonie d'ouverture des travaux de la 72^e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique qui se tient à Lomé du 22 au 26 août 2022. A cette occasion, les efforts du Togo pour l'élimination de quatre maladies tropicales négligées ont été reconnus par l'agence onusienne et ses partenaires à travers la remise solennelle d'un certificat au président de la République.



Le Président Faure Gnassingbé



Dr Matshidiso Moeti

Le président togolais a prononcé un important discours dans lequel il s'est félicité du choix du Togo pour la tenue de cette réunion de haut niveau qui vise à mener des réflexions sur la situation sanitaire en Afrique. Faure Gnassingbé a exprimé sa gratitude aux partenaires pour cette marque de confiance renouvelée à son pays pour les résultats dans le domaine de la santé.

Il a rappelé les actions et les initiatives prises par le gouvernement togolais pour l'amélioration du système sanitaire avec l'adoption d'un cadre institutionnel, législatif, de programmes innovants au profit des populations, la construction d'infrastructures et le renforcement du capital humain. «La santé est une priorité de cohésion sociale que le gouvernement togolais a placée au cœur de sa politique de développement», a dit le président Faure Gnassingbé. Cette rencontre internationale qui mobilise les ministres de la santé des Etats africains et les partenaires au développement aborde surtout les questions relatives à la stratégie régionale pour lutter contre les différentes pathologies sur la période de 2022-2030. La délégation togolaise présente au cours des débats le modèle national de partenariat public-privé en matière de gouvernance des structures sanitaires ainsi que les politiques nationales d'amélioration de l'offre des soins de santé à travers le programme Wézou, School Assur, l'instauration de l'assurance maladie universelle et la mise en place des structures de soins spécialisées.

Le choix successivement du Togo pour accueillir les sessions de l'OMS pour l'Afrique est une marque de reconnaissance par les partenaires au développement des efforts et avancées réalisés par le pays dans le domaine de la santé publique.

Azer ZATABULI

TCHAD

Démarrage laborieux pour le dialogue national

Attendu depuis plusieurs mois, le dialogue national inclusif et souverain s'est finalement ouvert samedi 20 août dernier sous les auspices de Mahamat Idriss Déby Itno, président de transition. Le dirigeant de transition a décrit ces assises comme «l'ultime rendez-vous» pour la paix au Tchad. Les débats qui auraient débuté lundi 22 août ont été reportés à mercredi 24 août 2022, pour des raisons d'organisation.

Après la prière musulmane au quartier Repos 2 de N'Djamena la capitale, Muhammad, frigoriste avec des amis, se sont félicités de l'ouverture du dialogue national inclusif et souverain: «Le dialogue avec les groupes politico-militaires, c'est une bonne chose, car sans eux, il ne peut y avoir de réconciliation qui permette d'aller de l'avant dans l'intérêt du Tchad».

Une autre habitante de la capitale déplore toutefois, que les dialogues se suivent et se ressemblent, sans jamais profiter au peuple



Une vue des participants au dialogue

tchadien: «Ce dialogue, ce n'est pas dans l'intérêt du peuple. Depuis 1979, on n'a que des problèmes. Eux et leurs enfants vivent dans le confort pendant que les Tchadiens souffrent dans la pauvreté».

Par ailleurs, beaucoup appellent les réfractaires au dialogue à rejoindre la table des discussions. Mais d'autres, comme un enseignant vacataire à N'Djamena, souhaite aussi que la France, grand allié militaire du Tchad, révisé sa coopération avec le pays: «S'il s'agit de discussions, moi j'aime discuter avec la France. Il faut que la France change son agenda. Combien de fois les Tchadiens

se sont retrouvés, de dialogue en dialogue? Rien n'a changé. Et tout ce qu'ils sont en train de faire, ce sont des conneries. Les vrais Tchadiens ne prennent pas ça en considération».

Malgré ce dialogue jugé décisif par le président Mahamat Idriss Déby, le cœur des Tchadiens balance entre espérance et découragement. Mais, à en croire le début des assises du dialogue, les Tchadiens, dans leur majorité attendaient de pied ferme cette rencontre pour contribuer à la bonne marche du pays.

Gaule D'AMBERT

REPUBLICQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

REUNION DU 17 AOUT 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo s'est réuni en session ordinaire le 17 août 2022, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC et Monsieur Maurice Christian OUANZIN, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Monsieur Armel Dieudonné PANZOU BAYONNE, 1 Adjoint au Directeur National, assurant conjointement l'intérim du Secrétaire Général du CNEF du Congo avec Monsieur Melon Cyriaque ATONA-BOUNDJI, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a noté que la situation économique internationale au premier trimestre 2022 a été fortement affectée par la crise en Ukraine, notamment la dépréciation de l'euro face au dollar américain, la perturbation des circuits d'approvisionnement ainsi que la réduction de l'offre de certains produits alimentaires et énergétiques, qui ont exacerbé les tensions inflationnistes. Ainsi, dans son édition les Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2022, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour l'année 2022 à 3,2%, au lieu de 3,6% initialement projeté. Le taux d'inflation au niveau mondial est projeté à 4,3% au terme de l'année 2022, après 2,7 % un an plus tôt.

Au niveau sous régional, l'activité économique a connu une évolution globalement encourageante, aussi bien dans le secteur pétrolier que hors pétrole, en lien avec la reprise « Post-Covid Les prévisions tablent sur un taux de croissance du PIB réel qui s'établirait à 3,5% au terme de l'année 2022, contre +1,5% en 2021. Cependant, en lien avec la conjoncture internationale, on observerait une accélération des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation qui ressortirait au-dessus du niveau de la norme communautaire de 3%, à 3,8% en moyenne annuelle au terme de l'année 2022, contre 2,0% une année plus tôt.

Sur le plan national, les perspectives économiques pour l'année 2022 tablent sur un taux de croissance du PIB réel de +1,7%, contre -1,9% en 2021. Cette amélioration serait principalement due aux effets bénéfiques de la bonne exécution du programme conclu avec le FMI, qui entrainerait une consolidation des activités dans le secteur hors-pétrole, d'une part, et à la hausse des cours mondiaux du pétrole sur le marché international, d'autre part. Sur le front des prix, le taux d'inflation ressortirait à 3,8%, contre 2,3% une année plus tôt.

S'agissant de la situation monétaire, elle a enregistré une évolution contrastée, au premier trimestre 2022, marquée par la chute de 5(),8% des avoirs extérieurs nets, en lien avec l'apurement de la dette extérieure et une hausse de 7,7% des crédits à l'économie. En conséquence, la masse monétaire a baissé de 6,8%. En perspective, la tendance baissière des avoirs extérieurs devrait fléchir avec l'entrée des financements extérieurs liés au programme avec le FMI, la poursuite de l'assainissement de l'économie et le renforcement des mesures de rapatriement des recettes pétrolières.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise au 31 mai 2022, le Comité a relevé une progression de 2,8% des crédits bruts à l'économie et une baisse de 11,6% des créances en souffrance. Concernant le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Comité a noté une modération du rythme des interventions du Trésor public congolais, en lien avec l'amélioration des recettes et la maîtrise de l'endettement public. Il a néanmoins relevé, le niveau encore élevé du différentiel entre les coûts d'émission des titres publics du Congo et du Cameroun, pays de référence sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC.

Ensuite, le Comité a pris connaissance des résultats de l'étude relative aux contraintes pesant sur la contribution du secteur forestier dans le PIB du Congo et a invité le Gouvernement à tirer le meilleur profit des recommandations issues de celle-ci. Il en a profité pour saluer les efforts du Gouvernement dans la maîtrise des finances publiques et la normalisation des relations du Congo avec l'ensemble des institutions financières, reflétés notamment par les résultats concluants de la première revue du programme triennal signé avec le FMI.

Par ailleurs, le Comité s'est félicité de l'état d'avancement des projets pilotés par son Secrétariat Général, à savoir la mise en place de la médiation financière au Congo, la mise en œuvre de la réforme des sûretés mobilières, la mise en œuvre du projet de développement du secteur de la microfinance et a encouragé celui-ci à poursuivre les efforts engagés.

Concernant le processus d'immatriculation des établissements assujettis au registre du CNEF, le Comité a adopté un modèle de décision à caractère individuel. Il a également adopté le rapport annuel des activités du CNEF pour l'exercice 2021.

Enfin, le Comité a présenté ses félicitations à Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, nouveau Directeur National de la BEAC pour le Congo, nommé par le Conseil d'administration de cette institution, au cours de sa session du 20 juillet 2022.

Fait à Brazzaville, le 17 août 2022

MUSIQUE RELIGIEUSE

La chorale Ngunga a donné un concert de louange à la paroisse évangélique de Moukondo

Sur invitation de la paroisse évangélique de Moukondo, par le biais du secrétariat paroissial de la musique, à l'occasion de la retraite spirituelle placée sur le thème: «*Construire avec l'Éternel Dieu*», (Psaume 27, 1) dans le seul but de soutenir les travaux de construction du mur de clôture de cette paroisse, que la chorale Ngunga du consistoire de Pointe-Noire, en compagnie de la fanfare flutiste de Mpaka a effectué une mission pastorale de louange, du 14 au 17 juillet 2022, à Brazzaville.

Acet effet, un concert de chants religieux a été donné dimanche 17 juillet dernier par la chorale Ngunga, à l'esplanade de la paroisse de Moukondo, placé sous la modération de l'évangéliste Ngoma Madzou. Ce dernier a instruit les chantres du Seigneur rassemblés dans cette paroisse de vivre à l'exemple de David. En effet, à travers sa prédication tirée du Psaume 96: chantez au Seigneur un chant nouveau, l'évangéliste Ngoma Madzou a fait savoir que David était très jeune lorsque Dieu l'a choisi comme roi d'Israël.

«*C'était un véritable chancre du Seigneur qui savait jouer à la guitare à dix cordes, qui savait louer l'éternel à chaque instant. Aujourd'hui, ce genre de guitare n'existe plus et les choristes doivent faire confiance à leurs voix pour plaire à Dieu. C'est pour dire que les chorales sont des communautés vivantes qui font prier le peuple chrétien à travers la polyphonie du chant*», a-t-il souligné.

Après quoi, le modérateur a fait la présentation de la chorale Ngunga à travers un bref aperçu historique. «*Portée sur les fonts baptismaux le 21 février 1979 par vingt-trois personnes, dont 14 garçons et 9 filles, sous*

la direction d'Isidore Fouemina, ancien dirigeant de la chorale Zola de la paroisse de Potopoto, à Brazzaville; la chorale Ngunga a été



La fanfare flutiste

officiellement consacrée le 23 décembre 1979 à l'annexe du Plateau centre-ville de Pointe-Noire, par le pasteur Daniel Ndoundou, assisté des pasteurs Frédéric Nziengui, président du consistoire de Pointe-Noire et Jean Nganga, responsable de l'annexe du Plateau centre-ville.

Après trois séances d'apprentissage des cantiques, les vingt-trois pionniers donnent la dénomination de chorale Ngunga, qui symbolise la cloche universelle que Dieu se sert pour appeler ses enfants à se rassembler, à l'exemple du bon berger appelant ses brebis: Je suis dans la



La chorale Ngunga pendant le concert

joie quand on me dit allons dans la maison de l'Éternel. La chorale Ngunga exécute les chants à quatre voix, dont le soprano et l'alto sont composés uniquement des sœurs, le ténor et la basse sont tenues par des frères. La mission de la chorale est de participer à l'évangélisation par le culte, le cantique, le théâtre, le témoignage et toutes sortes d'œuvres susceptibles d'édifier spirituellement le peuple chrétien.

D'autres activités connexes sont susceptibles d'être agrémentées par la chorale, notamment les mariages, les baptêmes, les sorties d'enfants. Elle compte à ce jour 213 choristes actifs. En 43 ans d'existence, onze présidents se sont succédé dans divers bureaux exécutif et compte dans sa gibernière trois albums.

Après la présentation, place à la chorale Ngunga de monter sur le podium où elle a exécuté sept titres, parmi lesquels «*Alléluia Handel*», un chant classique qui a électrisé les foules venues nombreuses à l'esplanade de la cour paroissiale. A tour de rôle, d'autres groupes invités se sont relayés sur le podium, notamment, Kilombo ntungulu de la base, Kilombo Kintuadi, KM Gospel, chorale Echo du ciel de Bacongo, chorale centre de Moukondo.

Pascal BIOZI KIMINOU

Composition de l'actuel bureau exécutif

Président: Dady Giscard Yvon Bilongo
Vice-président: Chico Ted Ngoma
Secrétaire générale: Annicelle Souekela Malonga
Secrétaire adjoint: Forest Boukaka
Secrétaire aux finances: Simone Mouko
Secrétaire au patrimoine: Amour Loemba
Secrétaire à l'évangélisation et à la mission: Noblesse Maepeck
Dirigeant principal: Isidore Fouemina

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Du Mardi 8 au Vendredi 11 février 2022: Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouessou;
Dimanche 13 février 2022: Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouessou; à Ouessou
Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022: Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
Samedi 30 avril 2022: Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
Dimanche 1^{er} mai 2022: Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;
Du 17 au 24 juillet 2022: Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;
Dimanche 31 juillet 2022: Ordination épiscopale de Mgr Toussaint Foumanet-Goma, à Dolisie;
Du Dimanche 24 juillet au dimanche 31 juillet 2022: Assemblée Plénière du SCEAM, à Accra-Ghana ;
Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022: 51^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
 Secrétaire général de la CEC

XXII^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Quiconque s'élève sera abaissé, qui s'abaisse sera élevé»

Textes: Si 3, 17 – 18.20.28 – 29; Ps 67; Heb 12, 18 – 19. 22 – 24a; Lc 14, 1a.7 – 14

Frères et sœurs, au temps de Jésus, la Palestine a vécu une période de mutations sociales. Il fallait savoir comment expliquer la loi de Moïse dans ce contexte de mutations. D'où l'existence des docteurs de la loi dont la plupart étaient pharisiens. Le peuple devait les consulter sur la question de l'interprétation de la Torah par rapport au changement dans la cité. Les pharisiens étaient ainsi tombés dans le piège de l'orgueil.

Jésus est invité dans la maison d'un chef des pharisiens. Il est à l'honneur. Tous les autres invités se précipitent pour être près de lui, à la première place, non pour être avec lui mais pour se faire remarquer, pour être considérés. Jésus fustige cette attitude pharisenne qui consiste à convoiter les premières places par orgueil. Toutefois, Jésus ne s'adresse pas seulement aux pharisiens mais à tous ceux qui se comportent comme Des pharisiens. Car, tous nous portons en nous des germes du pharisaïsme, de l'orgueil, de l'hypocrisie, voire du mensonge.

Jésus donne à ceux qui sont autour de lui une leçon de civilité et un appel à la générosité désintéressée. L'humilité et la modestie ne sont pas uniquement des vertus chrétiennes, mais sont aussi des traits caractéristiques des hommes civilisés. Il ne s'agit pas d'encourager la fausse modestie, celle qui consiste à faire semblant de refuser les honneurs pour en réclamer le double. Il s'agit plutôt de savoir occuper la place qui vous revient ou mieux de laisser aux autres le soin de reconnaître votre rang social ou encore vos mérites. La modestie sincère évite de mettre celui qui vous reçoit dans l'embarras et augmente l'estime de celui qui en fait un principe de vie. Un grand homme n'a pas besoin d'hausser le ton comme nous l'entendons aujourd'hui sur des places publiques «*Tu me connais? Vous savez à qui vous avez affaire?*»

L'arrogance et la modestie conduisent à la dérision tandis que l'humilité et la modestie nous élèvent devant Dieu et les Hommes. Pourquoi nous arrive-t-il de prendre la première place? Cela peut-être pour nous faire voir, pour être considérés, dans une mondanité stérile qui risque de nous entraîner, et d'autres avec nous dans la sphère du mal. Nous ne sommes appelés à prendre la première place qu'à condition de participer à la suite de Jésus à la restauration de cette création blessée par l'orgueil et la volonté de pouvoir, participer à promouvoir la culture de la vie. Chacun a sa place, nous sommes appelés à la première place avec le Christ.

La première lecture est claire à ce propos: «*Qui est censé méditer les maximes de la Sagesse; l'idéal du sage c'est une oreille qui écoute*». Étymologiquement, le mot «*obéir*» signifie «*prêter l'oreille*». Je ne prendrai ma première place dans l'humanité que si je suis à l'écoute de ce que Dieu me demande, si je lui prête l'oreille. Ecouter, c'est le sens premier de l'obéissance.

Après avoir enseigné cette leçon de civilité, Jésus nous appelle à sortir de notre égoïsme pour une charité désintéressée. Entre amis et parents, on s'échange des invitations, ou, invite des gens dont le statut social est supposé rehausser l'éclat de la fête. Pour Jésus, il faut inviter ceux qui sont incapables de vous rendre la politesse. Il ne s'agit pas d'inviter ceux que nous connaissons bien, ceux qui sont riches et de qui nous pourrions attendre un retour.

Il s'agit d'inviter toute l'humanité à la table du Seigneur pour y partager la paix, la justice... Il s'agit d'inviter en premier lieu ceux qui sont exclus, les pauvres, les estropiés, les aveugles... Ce sont ceux que certains dirigeants aux allures de dictateurs, ont voulu, ou veulent encore, exterminer parce qu'ils ne méritent pas de faire partie de l'humanité. Savoir donner et se donner sans calcul c'est marquer de précieux points pour le Royaume des cieux.

Frères et sœurs, prions pour que nous sachions écouter notre Seigneur qui nous appelle à son service dans l'humilité, la modestie et que nous sachions aussi inviter l'humanité tout entière, les plus petits en premier, à la table du Banquet céleste.

Abbé Jean OMBELE-OBANKANI
 Prêtre de l'Archidiocèse d'Owando.

NECROLOGIE

La Semaine Africaine annonce à ses fidèles lecteurs et à ses confrères-consœurs de la presse que les funérailles de notre regretté Pascal AZAD DOKO, journaliste mort le 9 août dernier, auront lieu ce vendredi à 11 heures.

Avant le départ pour le cimetière privé Bouka à Kintélé, notre confrère recevra les honneurs de la profession au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), avant la messe en la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Merci de votre soutien et de vos prières.

La Rédaction.





AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)



REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2»

Secteur : **Transport**

Référence de l'accord de financement: **Prêt n° 2000130014482**

N° d'identification du Projet : **P-Z1-DB0-167**

AMI N° 007-2022/MATIER/DGGT-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2 », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la «**Réalisation des notices d'impact environnemental et social (nies) relatives aux travaux de construction de 5 écoles, de trois postes de santé, d'implantation de 40 forages dans les villages, 5 blocs de latrines dans les 5 écoles, la construction de la gare routière de Sembé ainsi que l'assainissement et la désinfection des marches et des sites de dépôt sauvage des ordures dans les localités de Ouesso, Pokola, ngombe, Ketta, Sembé, Souanké et Ntam**».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres :

- Evaluer l'existant en matière de prise en compte des questions environnementales ;
- Identifier et analyser les conditions sociales et environnementales initiales des différents sites de construction ;
- Identifier et évaluer les impacts potentiels liés à la réalisation des travaux ;
- Passer en revue les politiques et législations en matière

d'environnement et du social en République du Congo et de la Banque Africaine de Développement ;

- Proposer un cadre institutionnel de mise en œuvre de la NIES ;
- Proposer des mesures de suppression, d'atténuation et de gestion des impacts environnementaux et sociaux négatifs liés aux travaux envisagés ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs ;
- Consulter les populations, les autorités locales, les associations et ONG.

La durée maximale de la mission est de quarante-cinq jours (45) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommé «Organe d'Exécution» invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9heures à 14heures.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 septembre 2022 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « **AMI N° 007-2022/MATIER/DGGT-CEP /Sélection de Consultants -Firmes) / réalisation des notices d'impact environnemental et social (nies) relatives aux travaux de construction de 5 écoles, de trois postes de santé, d'implantation de 40 forages dans les villages, 5 blocs de latrines dans les 5 écoles, la construction de la gare routière de Sembé ainsi que l'assainissement et la désinfection des marches et des sites de dépôt sauvage des ordures dans les localités de Ouesso, Pokola, ngombe, Ketta, Sembé, Souanké et Ntam** »

À l'attention de : Monsieur **BATOUNGUIDIO**, Coordonnateur du Projet,

Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO), 5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo

E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.**



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)



REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire – Brazzaville»

Secteur : **Transport**

Référence de l'accord de financement: **Prêt N° 2100150031593**

N° d'identification du Projet : **P - ZI - DB0 - 088**

AMI N° 008-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire – Brazzaville », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la « **réalisation des notices d'impact environnemental et social (NIES) relatives aux travaux connexes** ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres :

- Evaluer l'existant en matière de prise en compte des questions environnementales ;
- Identifier et analyser les conditions sociales et environnementales initiales des différents sites de construction ;
- Identifier et évaluer les impacts potentiels liés à la réalisation des travaux ;
- Passer en revue les politiques et législations en matière d'environnement et du social en République du Congo et de la Banque Africaine de Développement ;
- Proposer un cadre institutionnel de mise en œuvre de la NIES ;

- Proposer des mesures de suppression, d'atténuation et de gestion des impacts environnementaux et sociaux négatifs liés aux travaux envisagés ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs ;

- Consulter les populations, les autorités locales, les associations et ONG.

La durée maximale de la mission est de quarante-cinq jours (45) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommé « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informa-

tions supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **9heures à 14heures.**

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 septembre 2022 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « **AMI N° 008-2022/MATIER/DGGT-CEP /Sélection de Consultants -Firmes) / réalisation des notices d'impact environnemental et social (NIES) relatives aux travaux connexes au Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire – Brazzaville** ».

À l'attention de : Monsieur **BATOUNGUIDIO**, Coordonnateur du Projet,

Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO), 5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo.

E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.-**

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Moukondo aura son lycée!

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou a procédé au lancement des travaux de construction d'un lycée public au sein du CEG 28 novembre 1958 de Moukondo, dans le 4^e arrondissement Moundali. La cérémonie a eu lieu le 19 août dernier à Brazzaville.

Le nouveau lycée d'enseignement général qui sera bâti sur une superficie de 5211,4 m², sera composé de deux Bâtiments dont un bâtiment R+1 de 10 salles de classe, d'un laboratoire scientifique, d'un bloc administratif et d'un terrain sportif. Il est appelé à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

Le Gouvernement depuis un moment, a rappelé Jean-Luc Mouthou, s'emploie à la prise en charge de la jeunesse scolarisée à travers la construction des infrastructures modernes. Ce lycée public à Moukondo s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et élèves de Moundali, et de la réduction du nombre croissant d'élèves dans les salles

de classe

Pour sa part, le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire primaire secondaire et de l'alphabétisation par intérim Bertin Maboulou a souligné que la politique du Gouvernement de créer des écoles répond au besoin de scolarisation des populations dans le pays. A noter que Brazzaville compte dix-sept lycées d'enseignement général que fréquentent plus 621.000 apprenants. «*Au fil des années, les effectifs ne font que croître au point de ne plus offrir des bonnes conditions d'apprentissage, il était donc impérieux de construire le 18^e lycée, afin de désengorger les lycées Emery Patrice Lumumba et Antonio Agostino Néto*», a dit Bertin Maboulou.



Pose de la 1^{ère} pierre par le ministre Jean Luc Mouthou

Pour un parent, Alain Madzou, le projet de construction d'un lycée de proximité pour les habitants de Moukondo est un soulagement. «*Nos enfants ne vont plus parcourir des longues distances pour se rendre à l'école et en plus la nouvelle configuration de cet établissement permettra aux enfants de poursuivre les études en sécurité, Nous sommes reconnaissants de cette réalisation du*

Gouvernement», s'est-il réjoui. Les ingénieurs commis à la tâche ont jusqu'au mois de décembre pour sortir de terre cette infrastructure attendue. Le ministre de l'Enseignement général a annoncé la construction d'un autre lycée au quartier Sadelmi, à Mfilou, dans le 7^e arrondissement.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

GOVERNANCE

Cinq organisations de la société civile bénéficiaires de matériel informatique

C'est le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a procédé à la remise du matériel informatique aux représentants de cinq organisations de la société civile (OSC), le 12 août 2022, à Brazzaville.

Les équipements composés d'ordinateurs, de tablettes tactiles, d'imprimantes, de vidéos projecteurs, de dictaphones, de systèmes de sonorisation et d'appareils de reliure ont été acquis dans le cadre du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP). Les OSC retenus sont: l'Association des femmes juristes du Congo, le Forum des jeunes entreprises du Congo, la Fondation Niosi, la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire et l'Action évangélique pour la paix.

Pour le coordonnateur par intérim du PRISP, Patrick Valéry Alakoua, ce don est un acte de haute portée qui s'inscrit dans le cadre de la politique du Gouvernement consistant à la recherche permanente des résultats par le renforcement de l'efficacité et

la transparence dans la gestion des finances publiques. «*Ce geste épouse également l'appui constant à la bonne gouvernance des finances publiques exprimé à travers la deuxième bataille du programme d'action du Gouvernement*», a déclaré Paul Valéry Alakoua.

Brice Mackosso, représentant la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire a estimé que ces équipements sont suffisants pour mener à bien leurs missions. A l'entendre, la méthodologie consiste à descendre sur le terrain et à examiner si les projets de construction ou en équipements des hôpitaux, des écoles, prévus dans le budget d'investissement de l'Etat, ont été effectivement réalisés. «*C'est un travail que nous faisons déjà dans le cadre*



Le représentant de la Fondation Niosi recevant le don des mains du Premier ministre

du suivi de l'exécution du budget de l'Etat. Aujourd'hui, grâce à l'appui de la Banque mondiale à travers le PRISP, ce travail va se poursuivre cette fois-ci avec l'accompagnement du Gouvernement d'avancer pour plus de transparence dans l'exécution du budget», a-t-il déclaré.

En bénéficiaire, la pasteur Nely Mfouta Kado, de l'organisation

Action évangélique pour la paix, a remercié le PRISP pour l'attention qui leur a été accordée. «*Notre association a été mise en place au sortir des événements malheureux qu'a connus le Congo. Notre action se focalise sur l'éducation, les Droits humains, le suivi budgétaire, etc.*»

E.Mb-O

FONDATION CONGO ASSISTANCE

Les enfants congolais d'Owerri en vacances à Brazzaville

Lors de son séjour de travail à Abuja (Nigeria) en 2022, l'épouse du Chef de l'Etat congolais Madame Antoinette Sassou Nguesso, présidente de la Fondation Congo assistance, a émis le vœu de voir les enfants bénéficiaires de l'assistance scolaire de la part de sa fondation au Nigeria, passer leurs vacances à Brazzaville.

Au total, quinze enfants congolais (neufs filles et six garçons) répartis en trois promotions 2018, 2019 et 2020 poursuivant leurs études à l'Institut pour l'Afrique Francophone situé à plus de 4 km au sud-est du Nigeria, ont été accueillis le 10 août 2022 à l'aéroport de Maya-Maya par Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

La proposition de scolariser les enfants congolais à Owerri est venue de la première dame du Nigeria, Aïcha Buhari qui l'a soumise à Mme Antoinette

Sassou Nguesso, présidente de la Fondation Congo assistance partenaire du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Les fondations Congo assistance et pochos du Nigeria ont signé un accord de partenariat dont l'objectif est d'asseoir le cadre juridique de la coopération déjà instaurée entre les deux ONG dans le domaine de l'éducation gratuite et de qualité aux enfants congolais orphelins et vulnérables. A l'arrivée des vacanciers, le ministre de l'Enseignement préscolaire a déclaré: «*Je suis content de retrouver ces enfants qui re-*



L'arrivée des vacanciers à Brazzaville

viennent à la maison. Je voudrai particulièrement, aux noms de ces enfants, de l'épouse du Chef de l'Etat, présidente d'honneur de la Fondation Congo assistance pour tous les efforts déployés jusqu'à ce jour et qui auront à la fois permis la scolarisation de

ces enfants à Owerri au Nigeria et aussi le retour de ces enfants sur leur terre natale. Je crois que c'est un moment historique qu'on n'oubliera jamais.»

Victor GUEMBELA

INSERTION PROFESSIONNELLE

Faire de l'insertion socio-professionnelle des jeunes une priorité

Le ministre de la Jeunesse et des sports, de l'éducation physique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouelondelé a visité le mardi 9 août 2022 les structures de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) installées sur le périmètre urbain de Brazzaville. Question de voir le travail qui se réalise dans les différentes agences locales.



Le ministre Hugues Ngouelondelé pendant la visite

Interrogé sur l'intérêt du rapprochement des agences ACPE dans les arrondissements de Brazzaville, un des étudiants demandeurs d'emploi à l'agence de Bacongo a souligné que c'est un élément indispensable pour les jeunes. «*Ici, nous apprenons à rédiger nos CV et lettres de motivation. Les responsables des entreprises sont très exigeants et cela devrait se faire selon les règles de l'art. Bien rédiger, travail présentable, voilà ce qu'il nous ait recommandé.*»

Le directeur de l'Agence congolaise pour l'emploi a précisé que l'installation des agences locales dans les arrondissements de Brazzaville est de rapprocher les demandeurs d'emploi aux entreprises. «*L'ACPE accompagne les jeunes dans la rédaction des CV et lettres de motivation, en vue de leur insertion socioprofessionnelle, en se conformant aux critères d'embauche des employés. Aussi, aider les jeunes à acquérir les techniques de création d'emploi. D'autres agences locales seront installées à Tié-Tié, à Pointe-Noire, Pokola dans la Sangha, Oyo dans la Cuvette et Kinkala dans le département du Pool*», a-t-il dit.

La ronde du ministre a commencé à l'agence de Mpissa à Bacongo, le 2^e arrondissement de Brazzaville, en passant par le centre de formation du rectorat de l'université Marien Ngouabi. L'agence locale de Nkombo, située sur l'avenue de l'Union africaine, dans le 9^e arrondissement Djiri a bouclé sa ronde. Dans celle-ci, Hugues Ngouelondelé était accueilli par les administrateurs-maires des arrondissements concernés, notamment Mesdames Simone Loubienga de Bacongo et Victorine Ngampolo de Djiri. A signaler que ces agences ont ouvert leurs portes le 28 juin 2022.

Pascal BIOZI KIMINO

SANTÉ

Vaccinations contre la rougeole et la fièvre jaune: résultats mitigés

Au cours d'une conférence de presse animée jeudi 11 août 2022 au siège du programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Alexis Mourou Moyoka a fait le bilan des résultats obtenus ou à atteindre par rapport à la première phase de campagne de vaccination contre la rougeole et la fièvre jaune.

«*Aujourd'hui, c'est le 7^e jour et normalement, le dernier jour de cette campagne. Les derniers résultats se présentent comme suit: en ce qui concerne la vaccination contre la rougeole, nous avons pu vacciner actuellement 1.184.228 enfants sur les 1.600.115 enfants attendus. Ce qui veut dire qu'il nous reste encore à vacciner 415.287 enfants. Le pourcentage des enfants vaccinés est actuellement de 74%. Notre objectif est de vacciner au moins 95%. Le département qui arrive en tête à l'heure actuelle est celui du Pool qui a déjà vacciné 94,6%, il n'est pas loin d'atteindre l'objectif d'au moins 95%. En ce qui concerne la fièvre jaune, à ce jour, nous avons déjà vacciné 2.354.592 personnes sur les 4.300.112 attendues. Ce qui veut dire qu'il nous reste encore à vacciner 1.945.520 personnes. Le pourcentage actuel est de 54,8% alors que nous visons au moins 95%. Le département qui arrive en tête est celui du Kouilou avec 77,2%. Ce département est donc mieux placé pour atteindre les 95% attendus*», a dit le Dr Mourou Moyoka.

Il a poursuivi: «*S'agissant du monitoring intra-process, c'est-à-dire que nos partenaires surtout l'OMS et l'UNICEF qui participent avec nous à la supervision des activités sur le terrain, font au fur et à mesure des analyses pour comprendre les éléments qui peuvent expliquer les performances obtenues sur le terrain. Il est évident que la première raison semble être le fait que les gens ont eu tendance à se dire qu'il faut se faire vacciner plus tard, sans se rendre compte qu'une campagne de vaccination classiquement, quand nous faisons, par exemple la campagne contre la polio, la moyenne est de trois jours. Cette fois-ci, on a voulu mettre la dernière marge de sept jours*», a expliqué le coordonnateur du PEV.

En dépit d'une semaine supplémentaire accordée, les résultats obtenus n'ont pas été atteints d'où un ajout de trois jours supplémentaires pour espérer atteindre l'objectif des vaccinés.

Le Dr Mourou Moyoka a saisi l'occasion pour rappeler à la population l'importance du vaccin: Il renforce le système de défense et d'anticorps dans l'organisme.

Victor GUEMBELA

ASSISTANCE

La Fondation MUCODEC aide l'association 2AID à sortir les jeunes filles-mères de la précarité

Le centre de formation professionnelle de l'Association des acteurs d'insertion et du développement (2AID), situé à Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, a reçu de la Fondation MUCODEC un don d'équipements et de matériels. La cérémonie de remise a eu lieu mardi 16 août 2022, au siège de l'association. Elle a été présidée par Jean Gaspary Bazolo Koutata, attaché culturel à la mairie de Madibou, représentant le maire, en présence de Privat Tiburce Massanga, responsable de la communication aux MUCODEC, représentant le président de la Fondation, Mme Fleur Bantsimba, présidente de l'Association des acteurs d'insertion et du développement et de Michel Kouba, secrétaire général de 2AID.



Pendant la remise du don

Ce don est l'aboutissement d'une demande d'aide à la Fondation MUCODEC qui remonte à 2019, en vue d'appuyer les activités d'apprentissage menées dans le cadre du projet d'autonomisation de la jeune fille-mère de l'arrondissement 8 Madibou. La dotation en matériel et en équipement concerne trois filières la coupe-couture, la coiffure-esthétique et la pâtisserie. En septembre 2021, le président de la Fondation et le directeur général des MUCODEC avaient effectué une descente au centre de formation professionnelle pour s'imprégner des réalités de la prise en charge des jeunes filles vulnérables en matière de formation qualifiante. A l'issue de cette visite, une promesse fut faite. Celle-ci est de-

venue une réalité, avec la remise des équipements et des matériels conformes



Jean G. Bazolo Koutata, Mme Fleur Bantsimba et Privat T. Massanga

aux formations dispensées dans ce centre dans les filières de coupe-couture, de coiffure-esthétique et de pâtisserie. Le don remis pour la formation en faveur des jeunes filles vise à les sortir de la précarité et à les insérer dans

le monde productif par la formation qualifiante. En recevant le don, les responsables de cette Association se sont engagés à faire bon usage de tous ces équipements et matériels, afin d'atteindre les objectifs pour lesquels cette aide a été sollicitée.



Les responsables et les apprenants à la fin de la cérémonie de remise

« Cette remise de don de la Fondation MUCODEC augmente l'éclat de cette association », a dit l'attaché socio culturel, Jean Gaspary Bazolo Koutata représentant le maire de Madibou. S'adressant aux formateurs et aux apprenants,

Privat Tiburce Massanga, représentant la Fondation MUCODEC a déclaré: « la Fondation MUCODEC accorde une grande importance à la jeunesse. C'est ainsi que dans ses actes d'intervention, il y a la santé, l'éducation, l'environnement, et d'autres thèmes auxquels nous sommes confrontés par rapport à l'actualité mondiale sur les problématiques de l'heure. Par ma voix, le président de la Fondation MUCODEC vous exhorte à

être assidues et à vous appliquer dans la formation pour que ce matériel vous aide à acquérir des compétences et des capacités pouvant vous permettre d'être autonomes dans les jours à venir. Nous remercions l'association 2AID pour sa belle initiative

qui consiste à encadrer les jeunes qui, parfois, sont en déperdition pour les aider à avoir un métier ». Mme Fleur Bantsimba, présidente de 2AID a ainsi exprimé sa satisfaction: « je dis merci à la Fondation MUCODEC pour ce don en matériels de couture, de coiffure, de pâtisserie et aussi en équipement informatique pour l'équipe. Pour nous ce don est tombé du ciel. En formant, nous avons eu beaucoup de difficultés avec les filles. Nous avons eu surtout des problèmes des machines et des équipements, puisque les filles après leur formation devaient aller travailler dans d'autres ateliers. Aujourd'hui, grâce à la Fondation MUCODEC, nous avons reçu du matériel destiné à la formation pour ces filles. Je pense que nous allons désormais bien mener notre formation pour que les filles puissent apprendre leurs métiers. En perspective, nous envisageons d'avoir un CFA (Centre de formation appliquée) pour mieux former ces jeunes. Je demande à tous les jeunes de venir se former à 2AID ».

L'association 2AID assure cette formation depuis cinq ans à Madibou, pour encadrer les filles-mères. Actuellement, trente filles et deux jeunes garçons sont en formation.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 132/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis/Dt	Requérants
01	N°6001 du 23/02/21	Section B, bloc 23, Pile 02 bis, Sup 159, 81 m2	26, bis Rue Nkounkou Auguste (quartier Moukoundzi Nguouaka)	Makélékélé	NSONA MOMPONGO Joséphine
02	N°6713 du 04/05/22	Section-, bloc -, Pile -, Sup. 450,00 m2	52 Avenue Conférence nationale (quartier Kombé)	Madibou	KIBAKI BALOSSA Gérald Stephen
03	N°6835 du 18/07/22	Section C, bloc 13, Pile 4 (ex 820), Sup 271, 00 m2	820 rue Mère Marie	Bacongo	Succession BATOUKOUNOU Jean
04	N°6799 du 24/06/22	Section C4, bloc 15, Pile 15 (ex 1379), Sup.285,15 m2	1379, rue Nganga Antoine	Makélékélé	LOUZOLO Euloge Cyriaque
05	N°6243 du 09/03/22	Section BJ, bloc 20 ; Pile 01 bis, Sup.243, 73 m2	Avenue Sébastien Mafouta	Madibou	TELEMIDI BABA
06	N° 4482 du 27/08/18	Section AL2, bloc 57, Pile 01, Sup 399,55	149, Rue Nganguoulé (Q Moutabala)	Mfilou	NTSOUANVA née MABIALA Berthe Félicité
07	N° 6776 du 13/06/22	Section BJ, bloc 103, Pile 05 bis, Sup 405, 29 m2	Rue Diki quartier Mbouono	Madibou	KONGO Nadine Diane
08	N° 5529 du 23/06/20	Section F, bloc -, Pile -, Sup 802, 52 m2	Quartier kombé	Madibou	MAZANDOU Perpetue Sandrine
09	N° 6779 du 14/06/22	Section BK, bloc 47 Ter, Pile 3, Sup 193, 47 m2	Quartier kombé	Madibou	LAMINI N'SOUNDHAT Norbert Edgard
10	N° 6793 du 21/06/22	Section BH2, bloc 96, Pile 3, Sup 5755, 00 m2	6, rue Fidel Briant (quartier Massissia)	Madibou	N'GOUHOULOLO Fidèle
11	N° 6289 du 04/02/22	Section AB, bloc 84, Pile 02 et 03, Sup 1169, 94 m2	Avenue Sébastien Mafouta Quartier Mafouta	Madibou	BEMBA NTABALA Jean Yves
12	N° 4620 du 28/12/18	Section -, bloc -, Pile -, Sup 58302,96 m2	Village Nkamambangala	Pool	LOUHOU Mesmin Rufin Hubert
13	N° 6756 du 07/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.2651, 16 m2	Madiba	Pool	DIAMESSO Gaston
14	N° 6786 du 17/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 6754, 14 m2	Village Dzoumouna	Pool	BANTSIMBA née BATETANA Christine
15	N° 6814 du 06/07/22	Section B2, bloc 111, Pile 06 (ex 18), Sup.383, 78 m2	18, rue Mbila (quartier Diata)	Makélékélé	YOULOLO MOUTOMBO Miriam Solange
16	N° 5532 du 24/06/20	Section -, bloc -, Pile -, Sup.257, 46 m2	Quartier 712 Itsali (le bled)	Mfilou	Mr MULONGOY Zaïna Trésor et Mme MABZEPH MABIALA Cléma Violette
17	N 6354 du 29/09/21	Section A3, bloc 34, Pile 09(ex 7), Sup 379, 60 m2	7, Rue Maléla François (quartier Château d'eau)	Makélékélé	NZOBADILA Baptiste Alexandre
18	N° 6808 du 29/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 1027, 49 m2	Quartier kombé	Madibou	MATOKO Elisabeth
19	N° 5769 du 27/10/20	Section -, bloc -, Pile -, Sup 403, 94 m2	Mayanga	Madibou	BIKOUMOU Hild Ghislaine Rénée Marlène
20	N° 6697 du 19/04/22	Section AS2, bloc 92, Pile 2, Sup 534, 63 m2	13 Avenue BIKAKOUDI Jean Marie	Madibou	NKOUANGA Charles
21	N° 6819 du 11/07/22	Section F, bloc 17, Pile 9(ex 11), Sup., 413, 03 m2	37 rue Mabi (ex Alexandry)	Bacongo	BOUKAKA Basile
22	N° 6796 du 22/06/22	Section G, bloc 124, Pile 10 (ex 273), Sup 912, 91 m2	273 Rue Mbama	Bacongo	MOUGANY Iziana Amani et MOUGANY Ilian Ngobila
23	N° 6731 du 19/05/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 1585, 78 m2	Quartier 11 Tsangamani	Madibou	KABI MAMPEMBE Schinsel
24	N° 5224 du 06/11/19	Section AD2, bloc 69, Pile 8 bis, Sup179, 94 m2	44 bis rue Mampouya A	Makélékélé	BAZEBIZONZA Patrick Amour Lionel
25	N° 11741 du 06/01/15	Section BI, bloc -, Pile 4 et 5, Sup.800, 00 m2	Zone 7 (quartier Kibina)	Madibou	IKOUNGA Sylvie Solange
26	N° 6846 du 28/07/22	Section F, bloc 80, Pile 6, Sup 477, 66 m2	86, Rue Mabi (ex Alexandry)	Bacongo	BOUNKAZI Mercia et BOUNKAZI Barley Ornelie
27	N° 6403 du 08/11/21	Section A, bloc 53, Pile 1, Sup 294, 61 m2	Kintélé (quartier stade la concorde)	Pool	OKAKA-LOKI Huguène Nadège
28	N° 5617 du 20/08/20	Section-, bloc -, Pile -, Sup 814, 67 m2	quartier Kibina	Madibou	KANGOULA Fiacre Généviève; LOUFIMPOU Praxède Grâce de Dieu; LOUFIMPOU Alexandra de Berchelle
29	N° 6825 du 15/07/22	Section G ; bloc 82, Pile 01, Sup 353, 56 m2	105, Rue IBARA Joseph	Bacongo	KYMBASSA KOMBO Jérôme Alexandre
30	N° 6771 du 09/06/22	Section -, bloc -, Piles -, Sup.384, 05m2	Quartier Kombé	Madibou	BANZOUZI-MOUNGASSA Merodack Chrisbert
31	N° 6634 du 02/03/22	Section -, bloc -, Piles -, Sup.25400, 00 m2	Village mandielé	Pool	MONGO Annick Patricia
32	N° 6638 du 07/03/21	Section AD4, bloc 27, Piles 2, Sup.379, 52 m2	Rue Soki Joseph (Quartier Mafouta)	Madibou	MALONA Lauriche Benellia
33	N° 6639 du 07/03/21	Section F, bloc 56, Piles 15, Sup.290, 20 m2	93, Avenue des Trois Francs	Bacongo	MALONA Lauriche Benellia
34	N° 6841 du 26/07/22	Section G ; bloc 93, Pile 01, Sup 396, 71 m2	112, Rue Nzoungou (Quartier Samba)	Bacongo	MACKOUMBOU Kenny Loïc; MACKOUMBOU Kessy Lorine
35	N° 6672 du 04/04/21	Section AG, bloc 40, Piles 1, Sup.306, 76 m2	18, Rue Balimalou (quartier Kinsoudi)	Makélékélé	TSINA Joseph
36	N° 6619 du 18/02/22	Section -, bloc -, Piles -, Sup.540, 00 m2	Quartier Université Denis Sassou NGUESSO	Pool	NDZONGA Didier Roger
37	N° 6770 du 09/06/22	Section -, bloc -, Piles -, Sup.50.000, 00 m2	Village BAMBOU Mingali	Pool	MABANDZA Emmanuel
38	N° 6820 du 12/07/22	Section F, bloc 116, Piles 9, Sup.308, 69 m2	185, Rue Jeanne d'Arc	Bacongo	MATOUVANGOU Alain
39	N° 6595 du 08/02/22	Section -, bloc -, Piles -, Sup.505, 90 m2	2 Bis rue Ferdinand Milandou (quartier Kombé)	Madibou	BOUNTSANA Bienvenue

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 22 août 2022

Pour l'insertion légale

Brigitte OKOLA
 Inspecteur Principal des Impôts

MUSIQUE

Nina Wateko, en brillance dans le ciel musical

Une chanteuse congolaise monte en flèche: Nina Wateko. Après "Traveler" ou «Obhèmbi» (le voyageur), son coup d'essai et de maître sorti en juin 2021, la virtuose artiste était en longue tournée africano-européenne, de novembre 2021 à juillet 2022. Une tournée marquée notamment par sa triple distinction au Festival de la chanson et de la promotion musicale «Promuovi la Tua Musica» à Rome, en Italie. Dans l'interview qu'elle nous a accordée, la virtuose chanteuse qui se trouve présentement en France, revient sur sa longue tournée et dévoile ses projets.

***Vous étiez dans une tournée qui vous a conduit en France, en Italie et au Sénégal. Comment les choses se sont-elles passées pour vous?**

****Bonjour et merci beaucoup.** Ma tournée européenne avait commencé le 27 novembre 2021 à Wattrelos, dans la métropole de Lille, dans le département du Nord en région Hauts-de-France, en passant par l'Italie, où j'ai été invitée à Rome le 9 avril 2022 pour compétir parmi les 36 chanteurs et groupes italiens et le 30 avril 2022 comme marraine du Festival de la ville de Gualdo Tadino, en Umbrie. Ensuite, je suis allée à Dakar, au Sénégal, pour représenter le Congo dans deux festivals internationaux en mai 2022: le FIMAD (4-8 mai 2022) et le FIGAS (9-14 mai 2022). Du 22 au 24 juillet 2022, j'ai été prestée au FIGAS, à Blois, en France. Tout s'est très bien passé! Et la suite arrive.

*** Comment avez-vous accueilli votre triple récompense à Rome?**

****«Nul n'est jamais prophète en son pays ou aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie» (Luc 4, 24), nous disent les Saintes Ecritures.** Même Jésus-Christ l'a vécu en son temps. Ma triple récompense à Rome (Meilleure artiste chanteuse, Meilleur titre et Meilleure interprétation) devant 36 groupes et chanteurs italiens le 9 avril 2022 ne pouvait qu'être accueilli avec beaucoup de joie et de satisfaction. Car nous ne pouvons que récolter ce que nous avons semé: Qui sème bien, récolte bien. N'est-ce pas Mustapha Rachid qui nous dit que: «Qui sème le bien, récolte le bonheur»? Ma joie est plus grande, parce que j'ai été récompensée dans le pays de Luciano Pavarotti, grand chanteur italien d'opéra, un pays que personne ne connaissait avant ni d'Adam ni d'Eve: seul le mérite comptait devant un jury composé des spécialistes du showbiz et de l'industrie musicale italienne. C'est l'Afrique et le Congo qui ont été récompensés à travers moi. Ce trophée, je le dédie à



Nina Wateko, triplement distinguée au Festival de la chanson et de la promotion musicale à Rome

mon pays, à mes fans dans le monde et à tous ceux qui me soutiennent jour et nuit. Que Dieu soit loué!

***Après cette tournée, qu'est-ce qui vous retient encore hors du Congo?**

****Actuellement, je suis encore à Paris pour plusieurs choses à la fois.** Vous savez, en Europe, le mois d'août, c'est le mois des vacances. Donc, les activités sont en berne, pour tout reprendre en septembre. En ce qui me concerne, j'ai eu deux dates pour prêter à Paris. Précisément, le 6 et le 15 août 2022, à la Guinguette Africaine de Suresnes, dans le 92. J'ai plusieurs dates à honorer en septembre 2022 à Paris avec Patrick Bebey, un grand pianiste de Jazz et ancien pianiste de Papa Wemba. Je serai aussi en Allemagne et en

Italie courant septembre 2022.

***A quand votre prochain opus?**

****Parmi les projets qui me retiennent encore en Europe, il y a le projet de mon prochain opus de 8 titres intitulé «Ninalogie» qui arrive.** Je travaille actuellement dans un studio ici pour les finitions de mon prochain opus. Ensuite, je serai en Italie pour d'autres rendez-vous et travailler avec Signore Francisco Demegni, un autre pianiste et jazzman pour l'enregistrement d'un single qui sera produit par son label. De même, je prêterai à Florence, en Italie, avec un chœur italien de gospel dont je serai la voix lead et soprano.

***Pour finir, qu'avez-vous envie de dire à vos fans éparpillés à travers le monde?**

****Je leur demande de continuer à me soutenir comme ils savent le faire.** Car ils ne seront pas déçus. Entre-temps, en avant-goût, avant la sortie de mon opus «Ninalogie», mes fans peuvent se régaler en écoutant mon single de l'afro-gospel intitulé «Dieu est grand» qui est disponible sur YouTube. Je profite de votre journal pour inviter celles et ceux qui ne sont pas encore abonnés à ma chaîne YouTube Nina Wateko et à ma page Facebook Nina Wateko la Diva à le faire. C'est de cette manière qu'ils me donneront la force de continuer de les satisfaire musicalement. Ainsi, pour ne pas rater mes informations et actualités, qu'ils me suivent sur Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn et Twitter en écrivant tout simplement Nina Wateko. Pour une bonne continuation, je demande à tous ceux qui aiment la musique et la promotion de la culture congolaises, au ministère de la Culture et des arts, à l'Ambassade de France au Congo, à l'Institut français du Congo, aux opérateurs culturels, mécènes et personnes de bonne volonté de me soutenir sur tous les plans. Je sollicite le sponsoring des sociétés telles que MTN, Congo-Bet, BRALICO et BRASCO pour que je sois l'égérie de leurs marques sur le plan national et international.

Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

Pour contacter l'artiste:

Mail: mamaafrica608@gmail.com
Tél.: (+33) 751299717/
(+242)06 6787783/
(+39) 389 186 13 65

PATRIMOINE

Sixième édition du Festival de la Sape

Organisée sur le thème: "Al'instar de la rumba, préservons notre patrimoine culturel, la Sape", la sixième édition du Festival de la sape a eu lieu, le 14 août 2022, sur l'esplanade de la mairie de Ouenzé, sous les auspices de son promoteur, Marcel Ganongo, administrateur-maire du cinquième arrondissement de Brazzaville.



Les sapeurs marquant les pas sur le podium, en communion avec le public venu nombreux

Fête de l'habit et de l'élégance destinée à apporter la joie, l'ambiance et la paix, le Festival de la Sape est un cadre créé par les sapeurs eux-mêmes, afin de se rencontrer et d'exprimer l'art vestimentaire qu'il raffole.



Marcel Ganongo, promoteur du festival, indexant les sapeurs, en pleine action avec ces derniers

Pour Marcel Ganongo, «ce Festival, nous devons le promouvoir et le sauvegarder, afin de l'inscrire sur la liste du Congo, au patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO. Le Festival de la sape s'inscrit dans cette optique». Ajoutant que, «tous ici présents, nous sommes appelés à faire converger nos réflexions, afin que notre Festival ne reste pas le même comme depuis sa première édition. La sape doit être l'un des agents économiques. Et cela va se concrétiser à partir du moment où elle apportera sa part dans le produit national brut congolais... La Sape et la Rumba sont des éléments particuliers qui nous distinguent d'autres pays africains et non africains», a-t-il affirmé.

A l'issue de ce Festival, Marcel Ganongo a primé le modéliste Serge Ambeto, la maison la Banguette et la sapeuse Yolande. Peu après, les sapeurs se sont dispersés sur l'avenue des Trois Martyrs où ils ont dandiné à leur manière, comme ils savent le faire en pareille circonstance. En somme, trente-cinq clubs de sapeurs y ont défilé, au nombre desquels ceux de Pointe-Noire; La dynamique des sapeurs de Makélékélé; La France-libre; Association Ouenzé; Les Diables-Rouges de la sape. Ont aussi pris part à ce Festival, les délégations des Etats-Unis d'Amérique, de France, Belgique, et de République Démocratique du Congo. Rehaussée de la présence d'un certain nombre d'autorités, ce Festival a été agrémenté de façon magistrale par l'orchestre Extra Musica Nouvel Horizon qui a le vent en poupe actuellement.

Alain-Patrick MASSAMBA

RECTIFICATIF

Dans la légende de l'article titré: "Une extraordinaire prestation", publié à la page 14, de l'édition 4139, du 18 août 2022, il a été écrit par inadvertance dans la légende: "L'orchestre symphonique a tenu le publique en haleine".

Lire: "L'orchestre symphonique a tenu le public en haleine". Toutes nos excuses pour ce désagrément.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431, Tél.: 05 736 6464, République du Congo

INSERTION LEGALE

«SCI TROGLODYTES»

Société Civile Immobilière
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, Centre-ville, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2022-B50-00013

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 06 décembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 230/2, no 2040, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société Civile Immobilière (SCI);
OBJET:

La société a pour objet:

-L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous biens meubles destinés à l'aménagement desdits immeubles;

-Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société; Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

DENOMINATION: «SCI TROGLODYTES»;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 1, angle Avenues Commandant FODE & rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, Centre-ville;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

-Madame Marie-Pascale MIRRE est nommée gérante de la société pour une indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B50-00013;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 août 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 22 août 2022

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.



REPUBLIQUE DU CONGO



PDAC



BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT INTERNE DU PROJET N°003C/PDAC/2022

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Le PDAC a été mis en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations de l'audit interne.

2. Les cabinets éligibles sont invités à présenter leur dossier de manifestation d'intérêt et remplir les critères ci-après :

- Etre un Cabinet d'Audit ou d'Expertise Comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu par l'IFAC ou la FIDEF ou de la CEMAC;

- Avoir un système de contrôle qualité, documenté et vérifiable destiné à fournir l'assurance raisonnable que le cabinet et son personnel se conforment aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires, conformément à la norme ISQC 1) contrôle qualité des cabinets;

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans

en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux et une expérience de 5 ans au minimum en audit interne des projets;

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant sont définies dans les Directives de l'IDA. La méthode de sélection est fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

4. Les termes de référence détaillés peuvent être consultés à l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP). Les dossiers de candidature seront déposés au plus tard, le lundi 19 septembre 2022, à l'UNCP, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdac-maep@gmail.com, ondokis@yahoo.fr, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 18 août 2022

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

Cabinet ALENA CONSEILS
Pointe-Noire

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

RACHAD'S AFRICA TRANSPORT FOR PEOPLE (RATP)

Société anonyme avec conseil d'administration

Capital Social: 20 000 000 francs CFA

Siège social: Avenue KOUSSOUMBA, quartier 117 Mpita Usine Plasco

RCCM:

Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte authentique reçu par Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire (Rue Mpandzou, Marché Plateau) le 29 juillet 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Pointe-Noire, le numéro: 5394 folio 133/23, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale: Société Anonyme (S.A) avec Conseil d'Administration;

Objet social: la société a pour objet social, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Le transport de personnes et des biens par voies routière, fluviale, ferroviaire, maritime et aérienne;
- Le transport urbain, périurbain et interurbain;
- Le transport messagerie, scolaire, médical, ainsi que le transport de produits et d'équipements médicaux;
- Le transport de marchandises en transit national, intracommunautaire et international;
- La logistique, livraison des colis, et l'entreposage des marchandises;
- La location et mise à disposition des véhicules avec chauffeurs;
- Le déménagement tant sur le territoire national

qu'international (comprenant notamment le dépotage, le retrait ou l'expédition des biens des clients auprès des opérateurs et/ou autorités routières, fluviales, ferroviaires, maritimes ou aériennes);

- La prise de participation dans toute société existante ou à créer;

- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'acte uniforme pour la modification des statuts.

Dénomination: «RACHAD'S AFRICA TRANSPORT FOR PEOPLE», en sigle RATP;

Siège social: Pointe-Noire, Avenue KOUSSOUMBA, quartier 117 Mpita Usine PLASCO, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts;

Capital social: 20 MILLIONS (20.000.000) de FRANCS CFA, divisé en Deux mille (2 000) actions de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 2 000, libérées par les associés à hauteur de 25%.

Déclaration notariée de souscription et de versement: Aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Noël MOUNTOU, le 29 juillet 2021 et enregistrée au bureau des domaines et timbre, à Pointe-Noire, le numéro 5394, folio 133/23, il a été constaté que toutes les actions souscrites ont été libérées à hauteur de 25% par les actionnaires.

Administration de la société: Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date en date du 5 juillet 2021 à Pointe-Noire, Monsieur Lauric NGOEMBE, de nationalité Congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier Président du Conseil d'Administration, pour une durée de deux (2) ans.

Commissaires aux Comptes:

- **Commissaire aux comptes titulaire:** Monsieur MOUFOUMA Philippe Mauclair, de nationalité congolaise, demeurant à Pointe-Noire, agrément EC-478;

- **Commissaire aux Comptes suppléant:** Monsieur Raphaël EBANGA, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, agrément EC-276.

Pour AVIS.

FECOFoot

Le processus des élections acté par Patrice Motsepe en visite au Congo

En marge de son entretien avec le Chef de l'Etat, le président de la CAF (Confédération africaine de football) qui était en séjour à Brazzaville, les 17 et 18 août derniers, a discuté au cours d'une séance de travail avec le Comité exécutif de la FECOFoot (Fédération congolaise de football) du développement du football congolais et rassuré que l'instance continentale qu'il dirige enverra un délégué à l'Assemblée générale extraordinaire électorale qui aura lieu le 2 septembre prochain.

S'il ne pouvait s'agir que d'un usage au sein de l'instance faîtière du football africain, une déclaration spéciale a particulièrement attiré l'attention des observateurs. «*Nous sommes prêts à travailler ensemble avec le bureau qui gagnera ces élections le 2 septembre. Le quatrième vice-président de la CAF, le Camerounais Seydou, est le délégué de la CAF pour ces élections. Il va les superviser et me rendra compte. Pleins succès à l'équipe qui sera élue conformément aux statuts validés par la CAF et la FIFA*», a fait savoir Patrice Motsepe. De quoi réaffirmer son soutien au processus élec-



Patrice Motsepe en séance de travail avec le Comité exécutif de la FECOFoot

toral en cours et devant déboucher sur le renouvellement du Comité exécutif de la FECOFoot dans une semaine.

Les questions liées au développement du football congolais étaient au centre des échanges entre Patrice Motsepe et la FECOFoot, en s'appuyant sur la vision du Chef de l'Etat congolais avec qui il a partagé la vision commune de reconstruire le football congolais. «*Le chef de l'Etat m'a rappelé 1972*

quand le Congo était champion d'Afrique. C'est le témoignage de son engagement et de son amour pour le football. Notre vision commune est de reconstruire le football congolais. Nous voulons revoir le Congo à la phase finale de la CAN et participer régulièrement comme les autres associations membres de la CAF», a indiqué Patrice Motsepe. Pour lui, il n'y a aucun doute, «*le Congo regorge de nouveaux talents et peut jou-*

er la Coupe du monde parce qu'il a le talent». Aussi s'est-il engagé à collaborer avec la FECOFoot pour créer les conditions devant permettre au football congolais de retrouver la place qu'il occupait naguère sur l'échiquier africain. Cela passe, selon lui, par «*un bon fonctionnement des clubs, le soutien du secteur privé à l'équipe nationale et aux clubs, sans oublier d'appuyer les jeunes*».

G.-S.M

MAITRE TALITHA EMMA SARAH MALONGA,
NOTAIRE EXERÇANT EN L'ETUDE DE MAITRE
FELIX MAKOSSO LASSI, NOTAIRE
B.P. 1444 TEL : 00242 06.481.46.10
Brazzaville – République du Congo

INSERTION LEGALE

A, suivant acte authentique établi le quatre août deux mil vingt-deux, répertorié sous le N°101/ONM/TESM/22, dûment enregistré auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre en date du huit août de la même année sous le folio 147/40 No 6715, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: H.L. LANYAN

Forme de la société : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU)

Capital : UN MILLION (1 000 000) de francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées intégralement, numérotées de 001 à 100, attribuées à l'associé unique

Siège : Village Tandou Mboma, Commune de Tchiamba-Nzassi, Pointe-Noire, République du Congo S/C Société Wanheng Engineering Services Co., Ltd SARLU

Objet : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Achat et revente des produits pétroliers à savoir le supercarburant, le gazole, le fioul ainsi que les lubrifiants et autres dérivés des produits pétroliers ;

- Commercialisation et Import-Export des produits divers non pétroliers ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années

Gérance : Monsieur XIAO LIANG, de nationalité Chinoise, né le vingt-trois septembre mil neuf cent quatre-vingt-huit à Hunan (Chine), titulaire du Passeport Chinois N° E22046886 délivré le vingt-quatre juin deux mil treize à Hunan, exercera les fonctions de Gérant dans les conditions énumérées par l'acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et les statuts de la société.

RCCM : RCCM N° CG-PNR-01-2022-B13-00157.

Dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire pour immatriculation le dix août deux mil vingt-deux sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01410.

Pour avis,
La Notaire.



PSP des Etats de l'Afrique

Centrale Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF)

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 - Yaoundé - République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés - Composante COBAC

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

N° 004/BEAC-COBAC/PRCIFRC-UGRIF/2022/F

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368

Acheteur : Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) - Libreville/Gabon

Pays : Cameroun

Don IDA n° : 3030

Titre de services : Equipements pour les infrastructures du site de production « SPECTRA » du SG/COBAC

AAO N° : 004/BEAC-COBAC/PRCIFRC-UGRIF/2022/F

Émis le : 05 août 2022

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro WB10322-12/12 du 18 décembre 2018 de « Development Business ».

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le compte de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), pour financer le **Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché des **Equipements infrastructures du site de production « SPECTRA » du SG/COBAC (004/BEAC-COBAC/PRCIFRC-UGRIF/2022/F)**.

2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Finan-

cières de la CEMAC (UGRIF), en charge de la coordination du **Projet** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les **Equipements pour les infrastructures du site de production « SPECTRA » du SG/COBAC et Services Connexes sollicités**. Il s'agit de :

- 1 Console de gestion du Serveur Spécial
- 1 Serveur Spécial à Architecture PPC64
- 2 Serveurs de puissance x86
- 1 Robot de Sauvegarde
- 2 Baie du stockage Principale et Secondaire
- 2 Extensions de la Baie du Stockage Principale et Secondaire
- 2 Réseaux SAN Switc FC
- Ecran Console KVM
- Switch de Tête du Rack

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr), beninga@beac.int, ndzie@beac.int et lendjondjo@beac.int et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bu-

reau de 09h00 à 15h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement de 7 non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros. La méthode de paiement sera par virement, chèque ou en espèces. Après paiement de cette somme, le dossier d'appel d'offres est remis à main propre à l'acheteur au siège de la BEAC ou envoyé par voie électronique à son adresse. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par l'acheminement à domicile.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **08 septembre 2022 à 12 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le **08 septembre 2022 à 13 heures**.

6. Toutes les offres doivent comprendre **une Déclaration de garantie de l'offre**.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

Immeuble BEAC sis à l'avenue Jean Paul II, BP 2180 Libreville, République Gabonaise

Tél : (+241) 01 74 45 47

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC, Représenté par la Direction de la Réglementation, des Etudes Générales et des Relations Internationales (DRE-GRI)

beninga@beac.int, ndzie@beac.int et lendjondjo@beac.int avec copie à adoum@beac.int ou sarw_adoum@yahoo.fr

Libreville, le 05 août 2022

COURSE A LA PRESIDENCE DE LA FECOFOOT

Jean-Guy Blaise Mayolas mise sur le professionnalisme

Le président sortant, candidat à sa propre succession, a partagé vendredi 19 août dernier son programme pour le prochain mandat à la tête de l'instance dont les élections sont prévues le 2 septembre prochain. Il tourne autour de trois axes. Jean-Guy Blaise Mayolas insiste sur sa volonté de professionnaliser le football congolais.

Les yeux fixés vers le public, un sourire discret, dans ses lunettes d'intello, Jean-Guy Blaise Mayolas lance un regard charmeur à ceux qui décideront du sort de l'élection présidentielle du bureau fédéral. Le poster géant fixé devant l'assistance annonce les couleurs, les mots inscrits dessus, les ambitions du candidat.

Le projet que Jean-Guy Blaise Mayolas porte vise, selon lui, à donner à la FECOFOOT des bases solides sur le long terme. «Engager de nouvelles réformes axées sur le professionnalisme et la formation des jeunes avec l'implication de partenaires solides», indique-t-il dans son projet pour les quatre prochaines années.

Ce candidat, commentent ses soutiens, a donc «une vision, une ambition pour redonner au football son lustre d'antan». Sa vision, dit-il lui-même, est de



Le candidat Jean-Guy Blaise Mayolas déroulant son programme d'actions

faire du football congolais «un puissant facteur de cohésion sociale, d'unité nationale, de développement et de rayonnement de notre pays», et de la FECOFOOT «une des meilleures du continent par la qualité de sa gouvernance».

Pour mener à bien son projet, Jean-Guy Blaise Mayolas compte d'abord s'appuyer sur l'existant. A savoir : «exploitation efficiente des infrastructures, maintien et consolidation

des relations avec l'Etat et les organismes sportifs internationaux (FIFA, CAF)». Qui sont des acquis indéniables.

Pour financer le sport-roi au Congo, Jean-Guy Blaise Mayolas compte s'appuyer sur des partenaires privés. Il souhaite également mettre un accent particulier dans le «maintien de la gestion transparente et rigoureuse des finances et du matériel acquis». De même dans l'effort et l'attribution des budgets aux

ligues et autres corporations pour les rendre plus performantes.

Pour le candidat Mayolas, avoir des clubs forts, c'est avoir des sélections compétitives: «Il faut renforcer les performances économiques des clubs», explique-t-il. Le football des jeunes et des femmes n'est pas en reste. C'est même l'une de ses priorités.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FECOFOOT

Les anciens footballeurs seront-ils entendus?

La presse sportive était l'invitée du Collectif des associations des anciens footballeurs congolais, vendredi 12 août 2022. Pour livrer sa position sur la future assemblée générale extraordinaire électorale de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football) prévue le 2 septembre prochain.

Dans leur déclaration, ils demandent la suspension du processus électoral et interpellent la FIFA (Fédération internationale de football association) et les autorités nationales.

Le Collectif a vivement critiqué la Commission électorale. «Le mode de désignation des membres de la Commission électorale et de la Commission de recours suffit pour affirmer qu'elle est particulièrement partisane et instrumentalisée. Elle est et demeure au seul service du président sortant de la FECOFOOT», esti-



Jean-Jacques Ndomba

me-t-il. Dans le texte distribué aux journalistes, le Collectif a dénoncé «les violations graves et flagrantes ayant émaillé la restructuration de la Commission électorale et celles du code électoral».

Le Collectif a aussi confié que «l'assemblée générale se tiendra en l'absence du texte de base (les statuts)». Et s'est étonné que «la FECOFOOT continue d'appliquer les statuts adoptés en 2013 par l'assemblée générale, alors que, par la même procédure, ceux-ci étaient modifiés en 2015 et approuvés en 2016».

Pour les anciens footballeurs, tout semble parti pour la réinstallation des responsables fédéraux actuels. D'où leur demande «de suspension ou annulation de la procédure en cours ou la désignation d'une administration provisoire au sein de la FECOFOOT». D'après eux, cette administration provisoire «aurait pour mission première et fondamentale, la refonte des statuts qui prendrait en compte, tant les manquements décriés de certaines dispositions que les préoccupations du ministère des Sports». Faut-il le noter, aux dernières nouvelles, le Comité exécutif de la FECOFOOT a fait une mise au point, une réponse à ce qu'il qualifie de «cabale, diffamation et désinformation qui a débuté depuis trois semaines».

G-S.M.

PARTENARIAT

Hugues Mbossa en détection à l'AS Vegas

Ancien international junior congolais devenu formateur en Allemagne où il a fait carrière comme joueur, Hugues Mbossa était à Brazzaville où il a organisé, samedi 13 août dernier, une journée de détection. A la demande de Doless Oviebo, un opérateur sportif animé par le souci de former des joueurs pour la relève du football congolais, mais aussi de placer les meilleurs en Europe pour leur permettre de vivre de leur métier.

Le dénichéur de talents, qui a décidé de mettre l'expérience acquise en Allemagne au service de son pays, a passé au crible, selon des critères bien définis, une cinquantaine de joueurs de l'AS Vegas (club de Ligue 2) et de l'académie OFA, deux entités sportives à la tête desquelles se trouve un même homme, Doless Oviebo. Cela découle d'un partenariat qui remonte à il y a deux ans entre les deux parties. L'objectif de leur initiative est de former les joueurs de l'AS Vegas et de l'OFA dans leur environnement avec des méthodes modernes. «Il fallait que je vienne voir comment ils travaillent, la philosophie du centre, de même voir s'il y a des joueurs qui répondent aux exigences de



Hugues Mbossa (à gauche) et Doless Oviebo (Ph. ADIAC)

ce football moderne que tout le monde veut jouer. Il s'agit ensuite de compléter les choses qui manquent aux entraîneurs et aux joueurs pour faire évoluer le centre et l'AS Vegas», a déclaré Hugues Mbossa.

L'accord qui lie les deux parties va plus loin. Il fait souligner que les meilleurs joueurs peuvent être placés à l'étranger. «Il y a deux ou trois joueurs qui m'ont impressionné, mais je dois d'abord bien analyser leur comportement», a expliqué Hugues Mbossa. «Nous voulons que le centre et l'AS Vegas soient une vitrine et être reconnus pour la qualité de la formation que les joueurs y reçoivent», a commenté Hugues Mbossa. Selon

lui, il s'agit d'aider le président Doless à apporter sa pierre dans le développement du foot congolais.

Hugues Mbossa n'est pas un inconnu du football congolais. Il a porté le maillot de maints clubs ponténégrins, notamment Pédro-Sport, EPB, La Mancha. Il a disputé la Coupe du monde des moins de 17 ans, en 1991 en Italie. Sous la férule de l'entraîneur allemand Joachim Fickert. C'est la génération des Francis Makaya, Arsène Diamesso, Rock Elie Malonga, Roland Bouity, Topé Assana, Younga-Mouhani, Eric Bansimba «Bantch», etc.

J.Z.

FECOFOOT/ ELECTIONS

Le soutien des entraîneurs formateurs à Mayolas

Le collectif des entraîneurs formateurs a déclaré, jeudi 18 août dernier, «unaniment et solennellement» son «soutien à la candidature de Jean-Guy Blaise Mayolas» à la tête de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football).

La campagne électorale pour la succession ou la réélection de Jean Guy Blaise Mayolas à la tête de l'instance dirigeante du football congolais a démarré. Pas donc étonnant que des soutiens fusent de toute part, même si ceux-ci ne sont pas des électeurs.

C'est le cas du collectif des entraîneurs formateurs dirigé par Guy Mbella, qui a rendu publique une déclaration appelant les membres de l'assemblée générale à soutenir la candidature de Jean-Guy Blaise Mayolas. Et ce collectif dit ne pas manquer d'arguments. «Sous son impulsion (NDLR : Jean Guy Blaise Mayolas), la direction technique nationale a organisé plusieurs stages de



Les membres du collectif entraîneurs et formateurs

formation des entraîneurs, de la licence fédérale à la licence CAF. De par ces capacités managériales, la FECOFOOT a organisé la formation des secrétaires généraux des clubs ; les séminaires et la formation des arbitres ; la mise en place d'une Ligue des jeunes ; etc.», indique leur déclaration. Pour ce collectif, «la situation de no-

tre football aurait pu être pire si son gouvernail n'était pas tenu par un homme d'exception et d'expérience spécifique, Jean-Guy Blaise Mayolas».

Il faut signaler que cette élection se tient dans un contexte national encore marqué par des petites contradictions ci et là.

Jean ZENGABIO

Handball

Le Congo finalement présent à Kigali

Déclarés forfaits dans un premier temps, les Diables-Rouges juniors ont finalement rallié le Rwanda, vendredi 19 août 2022, pour y participer à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2022 de leur catégorie. Aussitôt arrivée à Kigali, l'équipe a joué et perdu sa première rencontre contre l'Algérie (30-31). Lundi 22 août, elle a succombé lourdement face à l'Egypte (23-40). Le a disputé son troisième match face à la Libye, mercredi 24 août.